



Président : M. Jorge E. ILLUECA (Panama).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : L'Assemblée générale va entendre une déclaration de M. Belisario Betancur Cuartas, président de la République de Colombie. Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de lui souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies et je l'invite à prendre la parole.
2. M. BETANCUR CUARTAS (*Colombie*) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, au nom de la Colombie, je tiens à vous adresser nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. C'est pour nous une raison de vive satisfaction de voir cet honneur conféré au Vice-Président d'un pays avec lequel la Colombie entretient des relations fraternelles. Vos qualités de diplomate et votre expérience sont autant de garanties d'objectivité et d'efficacité dans le déroulement des travaux de l'Assemblée.
3. Je tiens également à saisir cette occasion pour souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation de Saint-Christophe-et-Nevis, pays qui vient d'être admis à l'Organisation des Nations Unies, ce qui confirme ainsi la vocation universelle de l'Organisation.
4. On peut s'amuser à assembler comme les pièces d'un casse-tête familial les dernières transformations qui ont bouleversé, par des engagements qui ont modifié le comportement collectif, des valeurs tenues jusqu'ici pour immuables, notamment celle de la souveraineté, au nom de laquelle chaque nation s'enroulait dans son drapeau comme on s'enferme dans une coquille.
5. La lutte pour le pouvoir, même s'il faut, pour l'exercer, compromettre sa conscience au nom d'idéologies exclusives, exprime la condition humaine à chaque moment de l'histoire. Comprendre ses motivations est plus fructueux que d'essayer de les contrôler à une époque où la diplomatie traditionnelle est débordée par des dissensions incompatibles avec le désir de participation et dont le rythme accéléré rappelle cet avertissement inscrit sur cet ancien cadran solaire égyptien : « Il est plus tard que tu ne le crois. »
6. Après le tourbillon de la seconde guerre mondiale et sur ses restes calcinés, les Nations Unies se sont fixé pour objectif la préservation de ce besoin immuable qu'est la paix.
7. Trente-huit ans se sont écoulés depuis et, malgré notre charte constitutive, le monde s'écarte de cet idéal; en examinant rationnellement ses absurdités, on se souvient que, depuis lors, plus de 150 conflits armés ont éclaté au nom des causes les plus délirantes, chacun d'eux reflétant apparemment toujours une absurde polarisation.
8. Mais les victimes provenaient des rangs des plus faibles, et non pas des centres de pouvoir arrogant et le

sang s'est déversé au fond des régions les plus reculées, et non pas dans les forteresses des véritables intérêts en conflit.

9. Peut-on attribuer ce paradoxe à la désintégration préalable à un regroupement conscient? Disons que, illuminés par la foi dans la survie de l'espèce humaine, il en est bien ainsi. Nous apportons à cet égard le témoignage d'un pays libre qui regarde vers les Caraïbes et vers le Pacifique, qui est situé entre l'isthme centraméricain et l'Amérique du Sud et au centre des perturbations qui compromettent l'avenir du monde.

10. Il fut un temps où nous entretenions l'illusion que, à part quelques exceptions aberrantes comme celle des îles Malvinas, le colonialisme était arrivé à sa fin en même temps que la seconde guerre mondiale. A partir de cette époque, de nouvelles nations sont nées et ont réclamé le droit de produire et d'amener leurs produits sur le marché. Mais la guerre froide les a transformées en clientèles qui se font concurrence dans un but inouï, celui d'essayer de vendre leurs produits à des prix justes et d'avoir accès à la technologie et au crédit. Cette compétition, la faiblesse des faibles et leur incapacité à œuvrer les uns avec les autres ont maintenu le pétrole et les produits de base à des prix très bas. Avec la détente des années 50, les premiers blocs de pays en développement firent leur apparition pour que le dilemme capitalisme-socialisme soit dépassé au moyen d'une voie indépendante. Avec la dispersion de l'Occident, le monde en développement a choisi sa propre route et a débouché sur la découverte de la modernisation : le Japon, l'Allemagne, la Corée et la Chine en sont des exemples.

11. L'incompréhension se paie avec intérêts et sans préavis; le monde est plus simple qu'il n'y paraît, et le prix du pétrole ainsi que la réforme du système économique mondial, qui s'est produite progressivement, annoncèrent l'établissement d'un ordre nouveau : celui que nous, Colombiens, avons proposé en adoptant une position impartiale, équilibrée et fondée sur la coexistence au sein du Mouvement des pays non alignés, aujourd'hui placés sous la direction charismatique de Mme Gandhi.

12. Comment amener les deux grandes puissances, chacune foyer centripète de nations amies, à rétablir le dialogue et à penser davantage à l'humanité qu'à leurs propres intérêts, parfois déformés? Trois grands hommes qui se sont imposés à notre siècle ont essayé de rompre ce cercle vicieux : Nehru, héritier de la sagesse légendaire hindoue, Nasser, rénovateur de l'esprit islamique, et Tito, archétype du nationalisme pragmatique. Leur philosophie, défendant l'identité culturelle des peuples définie par Sukarno à Bandung, exalte une mondialisation progressive et digne de l'humanité face à la division manichéenne et bipolaire des accords de Yalta; elle affirme le dialogue, la création de voies pour le développement autonome de tous les peuples et la paix au lieu de la guerre entre les tout-puissants.

13. Ni satellites ni dépendants de quiconque; ni ennemis non plus de quiconque.

14. Cette position de la Colombie a ses racines dans les lignes de notre politique extérieure depuis la fondation

de notre patrie, lorsque le libérateur Bolívar a lancé un appel pour l'établissement d'un équilibre de l'univers. A l'heure actuelle, alors que nous continuons d'entretenir avec d'autres pays des liens d'amitié si ceux-ci se fondent sur le respect, la dignité, le pluralisme idéologique, la démocratie et le refus du colonialisme, nous estimons que le moment est venu pour l'établissement du nouvel ordre culturel mondial proclamé par le prophète africain de la négritude, Léopold Sédar Senghor, aventure spirituelle à laquelle chacun de nous est chaleureusement invité à participer.

15. En effet, le moment est maintenant venu, car la bipolarisation du monde en deux blocs menaçants et se défiant mutuellement met la paix en danger et suggère la sinistre possibilité de la destruction nucléaire.

16. La lutte pour la suprématie conduit à des actes de folie qui dépassent la mesure de ce qui est ou n'est pas rationnel. L'accumulation des armements est l'indicateur le plus pathétique de la démesure à laquelle on est arrivé : dans toute action, on peut toujours mesurer le rapport coût-bénéfice de l'accomplissement ou du non-accomplissement de chaque acte donné, de l'augmentation ou de la diminution de sa portée, de son contrôle ou de sa limitation, sauf dans le cas de la course aux armements, dont la démesure atteint un niveau tel qu'au cours des minutes pendant lesquelles je suis en train de prononcer ces paroles le monde aura dépensé 50 millions de dollars pour perfectionner ses techniques de destruction.

17. L'un des arguments les plus simples en faveur de la paix, c'est de dire que la guerre est impossible s'il n'y a pas d'armes. Il en est qui pensent, comme les membres du groupe de l'Université de Harvard, que maintenant que l'humanité a perdu son innocence vis-à-vis des armes nucléaires, elle ne pourra jamais la retrouver, et que l'homme prométhéen reste lié à ces armes comme au feu : jamais il ne pourra revenir en deçà de cette connaissance. Mais le conflit ne découle pas des armes, ni du renforcement des arsenaux, mais des décisions politiques; la paix ne sera pas réalisée uniquement par l'élimination de la course aux armements; elle exige que nous désarmions dans l'esprit et dans les actes, entre autres raisons, pour ne pas confirmer la théorie selon laquelle les modèles de la haine sont les enfants monstrueux de l'Ouest qui se matérialisent au Sud dans toute leur brutalité, et pour éviter la répétition des pensées angoissantes de Nehru lorsqu'il était en prison :

« Le mal a triomphé très souvent, mais ce qui est pis encore, c'est de voir que ce qui semblait juste s'est dégradé et déformé. La nature humaine est-elle si essentiellement mauvaise que la souffrance et le désastre répétés sont nécessaires avant qu'elle apprenne à se comporter rationnellement et à élever l'humanité au-dessus du niveau de l'être cupide, violent et trompeur qu'elle est maintenant devenue ? Et, entre-temps, tout effort pour changer cette nature maintenant et dans un proche avenir est-il voué à l'échec ? »

18. Je ne vais pas succomber à la séduction de l'utopie. Mais je ne me sentirais pas en paix avec moi-même si je ne réclamaï à grands cris que la paix règne entre nous. L'homme n'a jamais eu entre les mains autant de techniques pour assurer son bien-être, mais jamais non plus il s'en est si peu servi à cette fin.

19. Ce progrès, qui appartient naturellement à tous comme l'air ou l'eau, découle de connaissances accumulées dont l'homme a été le sujet actif ou passif. Il s'ensuit que les fruits de cette récolte doivent pouvoir bénéficier à toute l'humanité; pourtant, des millions de personnes — la majorité des peuples représentés par les hommes et les femmes assemblés ici aujourd'hui — sont prisonniers de leur propre ignorance.

20. La science ne doit pas s'orienter vers le dogme ou l'exclusion, car toute théorie scientifique elle-même est biodégradable; et faire de la science un culte et non une culture revient à exalter l'obscurantisme et le manque de rationalisme.

21. Il ne faut pas non plus, par exemple, qu'ils soient introduits dans l'espace, l'un des grands domaines où l'on puisse projeter un idéal de juste. L'aventure fascinante de l'espace extra-atmosphérique devrait nous rendre conscients de notre interdépendance et de la communauté qui doit gérer les précieuses ressources pour assurer la survie de notre espèce, car plus nous nous rapprochons de la face de Dieu, plus nous nous éloignons de tout endroit donné sur la Terre. Par conséquent, nous ne devrions pas permettre que l'espace soit traversé par des engins de guerre, à la grande consternation des pays qui ne sont pas affiliés au club des puissants en raison de leur manque de ressources ou de leurs inhibitions philosophiques.

22. Notre héritage commun comprend nos récoltes, nos mines, nos côtes, les richesses de la mer, nos forêts et nos rivières, en d'autres termes, notre santé, notre éducation, notre survie, c'est-à-dire ce précieux élément qu'est la paix. Ce sont nos âmes mêmes qui sont en jeu!

23. Parmi cet héritage se trouvent également le réseau compliqué de nos communications, le son et les images qui remplissent l'intimité de nos foyers pour affirmer le droit à l'information et améliorer la qualité de notre existence. Convertir l'espace en un nouveau champ d'action belliqueux au-dessus des têtes fragiles et sans défense des libellules de l'univers est une forme diabolique de domination. Pensons à l'appel lancé par le grand homme d'Etat autrichien, M. Kreisky :

« Les réseaux de chemins de fer, de routes et de canaux que nous connaissions à l'époque sont devenus aujourd'hui des réseaux de télécommunications, d'information, d'ordinateurs, d'éducation et de formation utilisant les techniques les plus modernes. Les peuples qui veulent se développer ont le droit absolu de disposer sans retard de ces réseaux. Nous sommes témoins d'une révolution dans la notion même des ressources humaines. Et nous devons éviter ce que l'on appelle « l'apartheid électronique »... »

24. Comme les pays de la région située sous l'orbite géostationnaire, la Colombie est consciente de sa position privilégiée, et par conséquent elle n'entend pas devenir l'utilisateur exclusif d'une ressource indispensable pour les régions où ses effets se font sentir, nécessaire pour la paix et le développement et dont l'exploitation ne doit pas être à des fins de destruction ou pour saper la souveraineté des nations ou la stabilité œcuménique.

25. Malgré mon scepticisme à l'égard des exhortations rhétoriques à la paix et de la théorie de la course aux armements comme moyen de dissuasion, il y a place pour des réflexions créatrices telles que celles offertes par le Club de Rome dans son projet *Forum Humanum*. Il n'a jamais été aisé d'apprendre les leçons de l'histoire; tout comme nous sommes généreux avec nous-mêmes lorsqu'il s'agit de chanter nos vertus limitées, nous sommes discrets et très avares lorsqu'il s'agit de parler de nos défauts. Volubiles et contradictoires par nature, nous le sommes encore plus dans l'intoxication du pouvoir que dans la mélancolie de la défaite : c'est l'un des avantages relatifs de se trouver du côté des faibles.

26. Helmut Schmidt, citoyen du monde, a récemment exploré les eaux orageuses de la crise et a conclu que les pays les moins développés ont été les principales victimes de la récession; les nouveaux et justes prix du pétrole ont été assumés « dans une faible proportion » par les pays

industrialisés, le poids s'étant surtout fait sentir sur nos termes de l'échange, qui ont été ébranlés d'une façon irrémédiable. Ce fait a été rappelé il y a quelques jours par Jorge Illueca, distingué président de cette Assemblée [1^{re} séance], ainsi que par Osvaldo Hurtado Larrea, brillant jeune président de l'Equateur [12^e séance]. Quelqu'un ayant le sens de l'humour noir a dit que nous, les pauvres, devons survivre dans une misère à air climatisé.

27. Aucun équilibre ne peut subsister s'il ne se fonde que sur la capacité destructrice des superpuissances, et moins encore sur une division en sphères où les zones sont subordonnées aux centres du pouvoir comme des esclaves. La polarisation Est-Ouest et la dichotomie verticale entre les riches du Nord et les pauvres du Sud ne répondent pas à une réalité juste. Et nous n'allons pas accepter de jouer le rôle d'esclaves.

28. Nous, au Sud, avons des engagements à l'égard des valeurs de l'Occident, le sens organique de notre lutte militante pour la paix, lutte qui ne doit pas s'éloigner du but pour servir une idéologie. Le secrétaire d'Etat George Shultz, homme aux hautes qualités intellectuelles, a suggéré que le refinancement des pays en développement, ainsi que leurs déficits du commerce extérieur et les prix de leurs produits d'exportation devraient susciter plus d'inquiétude que la subversion communiste ou toute autre source de préoccupation traditionnelle. Et j'ajouterai à cette liste l'aveuglement protectionniste.

29. Il est évident que la tentation du protectionnisme, l'une des formes les plus injustes de la discrimination, constitue un obstacle pour le tiers monde, qui a une dette s'élevant à quelque 600 milliards de dollars, dont le refinancement devrait être prioritaire en tant que solution de rechange devant des débiteurs insolubles et en tant que facteur ayant un effet catalytique dynamique sur les créanciers; malgré ces carences, le tiers monde joue un rôle décisif dans l'appareil productif des pays industrialisés.

30. D'aucuns ont émis des doutes sur la manière dont Edward Heath, ancien premier ministre britannique, a présenté ces faits dans toute leur nudité :

« Un emploi sur 20 aux Etats-Unis dépend de l'exportation vers les pays en développement; ces pays fournissent 25 p. 100 des produits manufacturés, importés à des prix qui sont 16 p. 100 inférieurs à ceux des pays industrialisés; ils fournissent également les deux tiers des recettes de service de la balance commerciale des Etats-Unis; et 60 p. 100 de la dette extérieure des pays en développement non exportateurs de pétrole sont dus à des institutions financières des Etats-Unis, où 300 000 emplois, l'année dernière, ont été supprimés en raison de la récession dans les régions périphériques. »

31. Cette dépendance mutuelle prouve l'urgence qu'il y a de relancer l'économie mondiale dans son ensemble et de réassigner les ressources financières grâce à la conversion d'une partie de la dette de ces pays en investissements dans le domaine social, ce qui sera discuté à la conférence économique latino-américaine qui doit avoir lieu à Quito, en janvier 1984.

32. Ma voix est celle de l'homme ou de la femme du peuple, bénéficiaire ou victime de politiques sages ou erronées; à quelques heures d'ici se trouve un continent isolé des moyens de communications, banni de l'attention des puissants et actuellement épicerie d'événements qui nous transforment tous d'une manière ou d'une autre en acteurs de sa tragédie.

33. Les problèmes de l'Amérique centrale et des Caraïbes ne sont pas apparus tout à coup, comme si hier

encore on n'entendait que des bruits de danse et de bien-être. Depuis son indépendance, la région a suivi une route difficile vers une démocratie réelle; son développement a trainé à cause de l'arrogance colonialiste. Mais dans l'âme de notre peuple, dans les yeux nouvellement ouverts de nos enfants faméliques, il y a des potentialités. Leur créativité est simplement interrompue par l'ingérence étrangère dans leurs aspirations.

34. L'Amérique centrale est un exemple de problèmes de structures qui doivent être résolus par les peuples eux-mêmes et par eux seuls, dans le cadre souverain de leurs véritables aspirations et de leurs institutions. C'est dans ce sens que l'action du Groupe de Contadora doit remplir un vide dans le processus de paix dans la région en se fondant sur les objectifs communs du Mexique, du Venezuela, du Panama et de la Colombie, avec l'appui exprimé par tous les pays de l'Amérique centrale, pour travailler vers un horizon ouvert où chaque pays pourra décider de son destin.

35. La violence, les tensions, les incidents, le recul, l'injustice sont autant d'éléments révélateurs d'une crise qui a oublié la coexistence et l'autodétermination, dans laquelle intervient carrément les grandes puissances dans des terrains où les paysans abandonnent leurs outils pour empoigner des armes étrangères et creuser leur propre tombe.

36. C'est un effort commun que le monde appelle aujourd'hui la philosophie de Contadora, par laquelle les chefs d'Etat, avec la collaboration de leurs assistants et de leurs ministres, ont réalisé un diagnostic; nous demandons la compréhension entre les parties; nous cherchons le dialogue, des accords, des formules de compromis; et nous frappons à la porte des puissants en quête de la paix.

37. En ce sens, le 17 juillet, les Présidents du Mexique, du Panama, du Venezuela et moi-même avons signé la Déclaration de Cancún [A/38/303], dans laquelle nous avons fait des suggestions positives et réaffirmé notre recherche de la paix, les institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme et de la justice sociale. Nous nous sommes également adressés aux chefs d'Etat dont je tiens ici à saluer l'appui. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude pour l'encouragement que nous avons reçu du pape Jean-Paul II et d'autres membres de la communauté mondiale. Le Groupe de Contadora a bien compris que sa mission d'avant-garde de la paix en Amérique centrale correspond aux objectifs des Nations Unies et, dans le contexte de la résolution 530 (1983) du Conseil de sécurité, facilite la mission qui a été confiée au Secrétaire général, en fournissant des rapports sur le processus de pacification.

38. L'Amérique, l'Asie et l'Afrique ont des conflits semblables : dans les trois continents, l'ingérence étrangère injustifiée menace la paix, favorise la haine, enrichit les marchands d'armes et engendre la violence. Malgré les particularités propres à chaque cas, ces conflits ont comme caractère déterminant et commun l'intervention étrangère.

39. C'est pourquoi le chef d'Etat d'un petit pays comme la Colombie, qui n'est pas une puissance économique, militaire ou politique, mais qui a une puissance morale, qui recherche la paix au niveau interne, le développement et le changement dans l'équité, se sent l'obligation morale d'affirmer qu'il est urgent et nécessaire que les troupes et conseillers militaires étrangers quittent le Nicaragua, El Salvador, le Honduras, le Liban, l'Afghanistan, le Kampuchea, la Namibie, le Mozambique, l'Angola et le Tchad, et tous les lieux où ils empêchent l'autodétermination des peuples.

40. Mon pays espère sincèrement qu'en Amérique centrale, au Proche et au Moyen-Orient, en Asie du Sud-Est et dans toutes les parties du monde où l'homme détruit l'homme le dialogue remplacera le bruit des canons et que ceux qui sèment la mort partiront; ceux qui sèment la mort sont les troupes volontaires ou mercenaires ou ces grandes entreprises d'Etat ou privées qui, dans les pays producteurs d'armes, améliorent chaque jour leurs inventions diaboliques et fondent leur pouvoir sur cette capacité de destruction.

41. Celui qui a aujourd'hui l'honneur de s'adresser à l'Assemblée est le deuxième de 22 enfants d'une famille colombienne paysanne à moitié analphabète. Je ne suis pas un technocrate, je le dis avec une certaine nostalgie; je ne suis qu'un vieux professeur d'université qui a vu la faim de près, qui a dormi dans des jardins publics et qui s'est livré à toute une série de petits travaux pour survivre. Je suis donc un enfant du sous-développement et le survivant de cette grave maladie qu'est le retard économique. Je connais, par expérience personnelle, les joies et les tristesses de cette branche de la race humaine, la plus nombreuse, celle qui souffre le plus et peut-être la plus sage de toutes. Avec cette sagesse, j'ai parlé devant cet auditoire très impressionnant; je ne l'ai pas fait en prétendant jouer au Messie; je l'ai fait sans prétendre être autre chose que le Président de mon pays, élu par le vote libre de mon humble peuple, ce petit peuple de mon pays dont je vous ai parlé aujourd'hui le langage clair et franc.

42. Je jette un regard en arrière pour mieux vous faire comprendre; je me souviens du monde clair-obscur de mes jeunes années. Combien de changements sont intervenus dans une génération alors que les horizons se sont élargis et que l'espérance de vie s'est allongée: nous étions 2 milliards, nous sommes aujourd'hui 4 milliards et en l'an 2000 nous serons 6 milliards.

43. Comme aujourd'hui, nous vivions alors dans le fracas des ouragans dont les grandes puissances cinglaient le monde. Aujourd'hui, nous avons créé cette organisation où, sur un pied d'égalité, les nations qui autrefois n'avaient pas droit à la parole peuvent exprimer librement leur opinion souveraine.

44. Malgré le spectre omniprésent de la guerre et de cet insidieux déguisement de la barbarie qu'est le terrorisme et malgré l'empire démentiel d'une raison d'Etat qui a fait abattre un avion en sacrifiant des innocents et a établi une distinction avec une insensibilité absurde entre amis « autoritaires » et amis « totalitaires » — comme si, dans tous les cas, il n'y avait pas de vies humaines en jeu —, quelque chose de noble a surgi de nos débats: le dialogue entre les adversaires, non pas théorique mais pratique, le dialogue entre les égaux qui constituent la communauté internationale.

45. J'espère que vous pardonneriez cette réaffirmation de mon credo rural, mais je crois au triomphe de la liberté face à la fatalité, je crois que la rébellion devant l'injustice est le moteur de l'histoire; et je crois que la justice entre les peuples l'emportera.

46. Pour le visionnaire africain Albert Tévoédjrè, la pauvreté des peuples se convertit en richesse par un contrat de solidarité dans lequel les esprits sentent l'aiguillon du dépassement. Un homme de notre siècle, Bertrand Russell, discuté et discutable, dont l'honnêteté et la clarté intellectuelle n'ont jamais été mis en doute même par ses contradicteurs les plus flagrants, a dit entre autres paroles optimistes:

« Ni la pauvreté ni la folie ne font inévitablement partie du patrimoine de l'homme. Je suis convaincu que l'intelligence, la patience et la persuasion parviendront

a libérer le genre humain des tourments qu'il s'est imposés lui-même, à condition qu'il ne s'extermine pas d'abord... »

47. Faites en sorte que ceux qui sont condamnés à 100 ans de solitude, pour paraphraser mon compatriote, le prix Nobel Gabriel García Márquez, aient une deuxième chance sur la Terre.

48. Travaillons, œuvrons ensemble pour une seule race, la race humaine; pour une seule langue, la paix; un seul objectif, le progrès.

49. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie pour l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

50. M. ADDERLEY (Bahamas) [*interprétation de l'anglais*]: Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi, au nom de la délégation des Bahamas, de vous féliciter de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Vous assumez ces fonctions avec la plus haute compétence et, étant donné votre expérience et votre renommée, vous êtes particulièrement bien équipé pour guider les affaires de l'Assemblée en ces temps troublés. Je vous souhaite plein succès dans ces fonctions difficiles et m'engage à vous apporter, ainsi qu'à vos collègues du Bureau, l'appui de ma délégation, dans l'espoir de faire de la trente-huitième session une session réaliste et productive.

51. Au nom de ma délégation, je voudrais aussi exprimer ma profonde reconnaissance aux délégations qui ont appuyé votre candidature à la présidence de l'Assemblée générale.

52. J'aimerais rendre hommage à votre prédécesseur, M. Imre Hollai, de la Hongrie, qui a présidé la trente-septième session. Nous lui sommes reconnaissants du tact, de l'adresse, de la patience et de la tolérance avec lesquels il s'est acquitté de ses fonctions.

53. Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde gratitude de ma délégation et du Gouvernement des Bahamas à l'égard des efforts inlassables qu'a déployés le Secrétaire général dans sa recherche des buts et objectifs des Nations Unies. Dans les limites qui lui sont imposées par les restrictions institutionnelles ainsi qu'en l'absence de tout désir ou de toute volonté de certains Etats d'arriver au consensus auquel, pensons-nous, aspirent les peuples du monde à la recherche de la paix, de la sécurité économique, de l'autodétermination et de la dignité raciale, il a préservé l'intégrité de ses fonctions et la crédibilité de l'Organisation.

54. C'est avec grand plaisir que je note l'accession de Saint-Christophe-et-Nevis à cette famille de nations. Les Bahamas et Saint-Christophe-et-Nevis ont été étroitement associés depuis longtemps. Outre des associations culturelles et des liens historiques communs, sur le plan institutionnel nous avons tous deux été nourris dans la tradition démocratique. Notre qualité de membres de la Communauté des Caraïbes est aussi un lien commun.

55. Il y a exactement 10 ans que les Bahamas devenaient Membre de cette organisation internationale. Celle-ci comptait alors 132 Membres. Avec l'admission de Saint-Christophe-et-Nevis, elle en compte maintenant 158. Selon nous, cette augmentation remarquable du nombre des Membres prouve qu'il est bien vrai que l'homme devrait être maître de sa propre destinée et témoigne des efforts de cette organisation de poursuivre la décolonisation.

56. Aujourd'hui encore, il y en a qui pensent que les Nations Unies ne poursuivent plus leurs buts et n'adhèrent plus à leurs principes et qu'elles ne devraient donc pas exister.

57. Cette organisation a été créée par des sages il y a 38 ans. Il est vrai qu'elle n'a pas réussi dans toutes ses entreprises, mais il est faux d'affirmer qu'elle a échoué dans sa tâche. L'efficacité de l'Organisation à propos de certaines questions est limitée lorsque ces questions sont perçues par les grandes puissances comme secondaires pour leurs propres intérêts. Néanmoins, les Bahamas réaffirment leur appui au système des Nations Unies, qui représente, à notre avis, le seul espoir réalisable d'aboutir à de justes solutions des problèmes auxquels l'humanité doit faire face aujourd'hui et constitue une cour d'appel pour les Etats victimes d'une agression sous quelque forme que ce soit. Nous devons rechercher une méthode par laquelle l'Organisation pourrait plus effectivement et plus efficacement s'acquitter de son mandat, en particulier au cours des sessions annuelles de l'Assemblée générale pendant lesquelles une grande portion de notre temps pourrait être utilisée de manière plus sage et efficace.

58. Les problèmes des pays insulaires en développement sont particuliers et exigent une attention spéciale alors que ces pays suivent la voie du développement. De manière générale, ce sont des monocultures avec certaines sources subsidiaires de revenus. Ce sont des archipels ou des groupes d'îles, ce qui entraîne pour eux de grandes dépenses dans le domaine des transports, des communications entre îles ainsi que des doubles emplois, qui ralentissent un développement et un accroissement économiques soutenus. En outre, ils sont particulièrement en butte aux catastrophes naturelles telles que les ouragans et les tremblements de terre et souffrent de facteurs économiques qui échappent à leur contrôle.

59. Au cours de ces dernières années, cependant, on a souligné davantage les circonstances spéciales régnant dans les petits pays insulaires en développement. L'Assemblée a été à l'avant-garde du mouvement tendant à amener la communauté internationale à prendre conscience des restrictions sévères qui étaient imposées à ces pays. Les efforts d'autres organisations internationales, telles que la CNUCED, le Commonwealth, l'Organisation des Etats américains et le Mouvement des pays non alignés, ont eu un effet positif sur l'identification des problèmes. Je désire rendre hommage aux efforts inlassables du Mouvement des pays non alignés qui, en septembre de cette année, a tenu une réunion d'experts à la Grenade, dont nous espérons que le résultat mettra en relief le genre d'assistance que les petits Etats insulaires en développement voudraient recevoir de l'Organisation et de ses membres.

60. Le tourisme est l'industrie principale des Bahamas et le fondement de son économie nationale. La liberté de voyager sans obstacle ni entrave, de manière non discriminatoire, que ce soit par bateau ou en avion, constitue un élément indispensable au succès d'une industrie touristique. Nous attachons beaucoup d'importance à cette liberté. C'est pourquoi nous avons appris avec un profond regret la destruction d'un avion commercial sud-coréen qui a entraîné la perte tragique de tant de vies. Nous estimons qu'un tel acte n'était pas nécessaire. Nous présentons les condoléances et les sentiments de sympathie du peuple des Bahamas aux familles des victimes. Nous joignons notre voix à celles qui ont condamné les responsables de cet acte.

61. A la dernière session, au cours du débat général [27^e séance], j'ai déclaré que le problème du contrôle des stupéfiants constituait l'un des principaux problèmes sociaux auxquels les Bahamas devaient faire face. Nous ne sommes pas un pays producteur de stupéfiants mais, placés comme nous le sommes entre fournisseurs et consommateurs, nous avons été utilisés par des forces de

l'extérieur pour servir de point de transit aux stupéfiants destinés aux marchés nord-américains. Nous sommes reconnaissants des travaux accomplis par la Commission des stupéfiants, dont nous faisons partie et que nous assurons de notre appui continu.

62. Je voudrais répéter que, pour combattre ce fléau, nous avons un besoin urgent d'un plus grand degré de coopération internationale entre les Etats producteurs, les Etats consommateurs et les Etats où s'effectue le transit.

63. En mars dernier, c'est aux Bahamas que se sont déroulés les travaux du premier Séminaire sur le trafic des drogues organisé à l'intention des fonctionnaires de la répression des infractions dans les Caraïbes anglophones. Ce séminaire, dont les participants étaient nombreux, a été coordonné par la Division des stupéfiants. L'une de ses recommandations est la suivante :

« Il est évident que le trafic des stupéfiants est maintenant un phénomène international, dont de nombreuses caractéristiques sont semblables à celles des crimes internationalement reconnus, comme l'esclavage et la piraterie. Il semble qu'il y ait des raisons de considérer officiellement le trafic de stupéfiants comme un « crime international ». Les gouvernements pourraient demander aux Nations Unies d'évaluer les effets d'une reconnaissance officielle de la gravité des délits liés au trafic des stupéfiants et la mesure dans laquelle cette reconnaissance pourrait aider à mettre au point des contre-mesures à l'égard de ce trafic. »

64. Les Bahamas approuvent vivement les recommandations du séminaire et espèrent qu'elles prendront corps sous forme de mesures constructives de la part de l'Organisation, car nous sommes persuadés que l'internationalisation et la coordination des manières d'aborder les problèmes du trafic des stupéfiants devraient mener à des résultats positifs.

65. La Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a été signée à Montego Bay, le 10 décembre de l'an dernier. Cent dix-neuf pays l'ont signée ce jour là. Depuis lors, d'autres pays l'ont signée et d'autres encore, y compris le Commonwealth des Bahamas, l'ont ratifiée. Je demande instamment à tous les Etats de devenir partie à cette convention, montrant ainsi leur engagement à l'égard d'un traité universel qui les lierait. En outre, nous mettons en garde la minorité des Etats contemplant une action unilatérale en ce qui concerne les activités de l'exploitation du fond des mers contre le fait que, selon nous, toute activité de ce genre menée en dehors du cadre de la Convention serait en contradiction avec le droit international.

66. Les crises politiques, sociales et économiques internationales, les rivalités entre grandes puissances et l'absence de confiance mutuelle sont toutes responsables des problèmes qui existent entre nous.

67. Bien que nous soyons conscients de la destruction physique et de la tragédie humaine qui ont résulté des guerres ou des conflits, qu'ils aient été menés avec des armes primitives, de type classique ou atomique, je crains que la majorité des Etats ne s'oppose encore à un programme de désarmement important.

68. Il ne fait aucun doute que toutes les nations considèrent le désarmement comme synonyme de paix. Les difficultés éprouvées à réaliser des progrès résident peut-être dans le fait que le concept des mots est tel qu'ils donnent le plus souvent lieu à de longs discours théoriques et philosophiques de la part des négociateurs. Chaque année, les gouvernements font des déclarations concernant le danger de la course aux armements et les représentants à la Première Commission se penchent

sur diverses résolutions spécifiques portant sur la question du désarmement, mais nous assistons rarement à la mise en œuvre de mesures qui démontreraient qu'il n'est pas nécessaire d'accumuler des armes.

69. Ces gouvernements sont pleinement conscients de ce que la course aux armements a entraîné le gaspillage de ressources de valeur qui auraient pu être utilisées de façon plus productive, mais on constate une répugnance certaine à renoncer à acquérir ou mettre au point des armes de destruction nouvelles et plus perfectionnées.

70. La course aux armements est le problème le plus fondamental aujourd'hui, et, de ce fait, il faut que nous travaillions ensemble pour trouver des mesures de désarmement susceptibles de faire renaître la confiance de nos peuples dans l'efficacité des Nations Unies.

71. Nous assistons avec un sentiment de frustration aux troubles et aux souffrances que connaissent les pays d'Amérique centrale. Cette situation nous enseigne durement le prix à payer quand on cherche par les armes des solutions aux problèmes politiques, sociaux et économiques. Il s'agit là de différences idéologiques auxquelles on donne une plus grande priorité qu'aux intérêts des peuples et à la diminution des souffrances de l'humanité; c'est aussi un exemple d'une situation où l'on empêche les négociations et les mécanismes de la communauté internationale qui ont été créés dans le but de régler les différends de façon efficace.

72. En Amérique centrale, le Gouvernement des Bahamas soutient tous les efforts déployés dans le but de renforcer la démocratie. Nous soutenons également les efforts visant à des réformes dont le but est de redresser des décennies d'injustice et d'indifférence. Les Bahamas appuient tous les efforts en vue d'ouvrir des négociations et d'instaurer le dialogue, sans conditions artificielles, tant entre les pays de la région qu'entre les groupes au sein de chaque pays. Les Bahamas se félicitent des mesures positives prises par plusieurs pays en vue de résoudre ces difficultés. Parmi ces pays se trouvent ceux du Groupe de Contadora, qui méritent le soutien et l'encouragement de la communauté internationale.

73. Au Moyen-Orient, les problèmes continuent de rendre la situation explosive, complexe et frustrante, ce qui ne contribue guère à diminuer la menace qui pèse sur la sécurité mondiale. Nous espérons que les initiatives actuelles et les négociations au Liban seront couronnées de succès et, aujourd'hui comme par le passé, les Bahamas appellent toutes les parties concernées à reconnaître qu'il est de leur devoir de déployer tous les efforts possibles et de ne négliger aucun moyen de trouver une solution pacifique et permanente à ces différends qui durent depuis si longtemps.

74. Comme nous l'avons déjà déclaré dans cette enceinte au sujet du conflit israélo-arabe, nous voulons souligner à propos du Liban que les Bahamas soutiennent fermement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de ce pays et appuient pleinement l'appel du Conseil de sécurité pour le retrait des troupes israéliennes du Liban. En fait, aucune troupe étrangère ne devrait rester au Liban sans le consentement du Gouvernement libanais.

75. D'autres régions de conflits continuent de menacer la paix et la sécurité de la communauté internationale. La situation à Chypre, en Pologne, au Cambodge, en Afghanistan, au Tchad, la guerre entre l'Iran et l'Iraq continuent de nous préoccuper et mobilisent les efforts de l'Organisation et de tous ceux qui agissent en faveur de la paix. Les Bahamas sont d'avis que la paix, la liberté humaine et le développement socio-économique sont indivisibles et inséparables et que le progrès dans un

domaine quelconque ne peut pas dépasser celui des autres sans entraîner des conséquences graves.

76. Cette session se réunit à un moment où la situation économique mondiale continue de se détériorer. La crise économique actuelle est peut-être la plus grave que l'on ait connue depuis les années 30. Elle ne semble pas être un simple phénomène cyclique, mais davantage le symptôme d'un déséquilibre structurel profondément enraciné. Les premières victimes en sont les pays en développement, et notamment les pays les moins avancés. L'avenir pour la plupart de ces pays semble bien sombre, alors qu'ils sont toujours aux prises avec de graves problèmes concernant leur balance des paiements et la dette extérieure, une érosion accrue des conditions de marché, une pauvreté aiguë, la faim et la malnutrition.

77. Les Bahamas soulignent le caractère global de ces problèmes et pensent que les politiques intérieures ne sauraient à elles seules les résoudre. L'action nécessaire doit être globale car l'interdépendance croissante de l'économie mondiale a rendu impérative une action conjointe menée par les pays développés et les pays en développement, pour la survie de l'humanité.

78. Ayant cela à l'esprit, les Bahamas se joignent aux autres pays en développement pour exprimer leurs regrets devant les résultats extrêmement décevants de la sixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Les Etats en développement prennent cette position en raison de la stratégie réaliste et flexible qu'il estiment avoir élaborée au cours de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, à New-Delhi en mars, et à la cinquième Réunion ministérielle du Groupe des 77, à Buenos Aires en mars et avril.

79. Beaucoup de pays espèrent encore que les propositions de la Conférence des pays non alignés auront un écho positif chez les pays développés, dans le même esprit de compromis et de coopération que celui qui les a motivés. Une attention particulière doit être portée à la nécessité d'une réponse politique positive à la proposition de lancer des négociations globales en deux phases.

80. L'un des objectifs fondamentaux de la Charte, et l'une des obligations fondamentales des Etats Membres, est de promouvoir et d'encourager les droits de l'homme et les libertés fondamentales. Le Gouvernement des Bahamas s'est toujours efforcé d'être à la hauteur de ces normes internationales. Année après année, nous nous sommes consacrés à la lutte contre les maux qu'entraînent le racisme et les idées préconçues, et nous avons proclamé notre foi en la valeur et la dignité inhérentes à la personne humaine. C'est pourquoi nous sommes désolés de nous présenter de nouveau devant l'Assemblée pour exprimer notre déception en ce qui concerne les progrès réalisés dans le domaine de l'éradication du racisme et de l'*apartheid*.

81. L'Afrique du Sud continue d'être une zone importante de tension dans le monde d'aujourd'hui, menaçant la sécurité et la paix internationales. Le régime minoritaire raciste d'Afrique du Sud continue d'opprimer les membres de la majorité noire et de les empêcher d'exercer leurs droits inaliénables en tant qu'êtres humains libres. Les Bahamas condamnent la politique d'*apartheid* de l'Afrique du Sud et appuient l'application de sanctions militaires, économiques et culturelles contre l'Afrique du Sud. Le Gouvernement des Bahamas est toujours en faveur de l'application immédiate de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité qui constitue le fondement du régime démocratique en Namibie et de son indépendance. Le Gouvernement des Bahamas continue d'estimer qu'il n'est pas suffisant que la communauté internationale reconnaisse simplement que les politiques

raciales de l'Afrique du Sud constituent une menace à la sécurité et à la paix internationales. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un large accord sur un programme de mesures et de dispositions pratiques qui doivent être prises pour mettre un terme à cette menace.

82. J'ai eu l'occasion de déclarer ce qui suit à la trentième session :

« Rien dans l'histoire moderne n'a insulté autant la dignité de tant de gens dans le monde que la politique raciale du Gouvernement sud-africain. L'immense majorité de la population du monde est en guerre avec l'Afrique du Sud telle qu'elle est actuellement gouvernée. En dehors du continent africain, nous avons le sentiment qu'en Afrique du Sud un régime minoritaire raciste exerce une discrimination et une oppression à l'encontre de la majorité sud-africaine noire. Cela est vrai, mais c'est une description incomplète de la situation car on ne voit pas toujours que l'*apartheid* dépasse la discrimination et l'oppression. Pour le Gouvernement de l'Afrique du Sud, qui est d'une perversion endurcie, l'*apartheid* est une religion, l'âme de sa nation, qui lui donne sa force, la psychologie du peuple, qui lui donne son courage, et une culture qui donne un sens à son existence. Ne sous-estimons pas l'importance que représentent le Gouvernement sud-africain et sa philosophie en tant que symbole acceptable à certaines forces ethniques puissantes qui s'accrochent à l'idée que certains hommes sont plus égaux que d'autres. » [27^e séance, par. 118.]

J'ai aussi remarqué, en ce qui concerne la stratégie à suivre contre l'*apartheid*, ce qui suit :

« Ce qui est plus important encore, c'est qu'il faudra détruire l'illusion que l'on veut nous donner que l'Afrique du Sud est gouvernée par des gens normaux, capables de raison et d'intelligence et, qu'en temps voulu, ils comprendront où est leur intérêt véritable et seront amenés à changer, car les choses ne se passeront jamais ainsi. Ne nous leurrions pas : l'*apartheid* ne sera pas abandonné volontairement par l'Afrique du Sud par des moyens normaux car, en fin de compte, ce régime en viendra à la conclusion qu'il agit comme il se doit.

« La religion et la philosophie du Gouvernement sud-africain peuvent survivre uniquement parce que celui-ci a de nombreux amis en dehors de l'Afrique du Sud qui l'aident et l'appuient. La guerre contre l'*apartheid* doit donc être intensifiée en dehors de l'Afrique du Sud contre ces gens qui, capables de raison et d'intelligence, devraient connaître leur intérêt bien compris. » [*Ibid.*, par. 119 et 120.]

83. Depuis la dernière session, les Bahamas sont devenues membre du Mouvement des pays non alignés. Nous souscrivons aux principes qui guident le Mouvement, particulièrement dans ses manières d'aborder les problèmes du développement et les stratégies qu'il faut y appliquer.

84. Les Bahamas partagent les vues exprimées sur le rôle du non-alignement dans la Déclaration politique de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés [voir A/38/132]. Les pays non alignés représentent aujourd'hui la majorité écrasante de l'humanité unie par une vision partagée qui se situe au-dessus des différences dans leurs systèmes économiques et sociaux. Leur engagement commun en faveur de la promotion de la paix mondiale, de l'élimination du colonialisme et du néocolonialisme, de la consolidation de l'indépendance nationale, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, ainsi que du relèvement

économique et social de tous les peuples, constituent un élément irréversible de l'histoire mondiale.

85. Par conséquent, étant donné que les objectifs nationaux de tous les pays sont semblables, il ne devrait pas être bien difficile d'appuyer la cause ou les principes communs du Mouvement, quelle que soit l'idéologie particulière de chaque pays.

86. Je souhaite attirer votre attention sur la politique des membres du Mouvement sur la question du nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, telle qu'elle est mentionnée dans la Déclaration politique de la septième Conférence. Nous reconnaissons que la situation actuelle dans les domaines de l'information et de la communication est largement un héritage du passé et de la position dominante constante de certaines nouvelles agences de presse transnationales du Nord. L'évolution vers un nouvel ordre mondial de l'information exigera donc que le principe de libre circulation des informations puisse recevoir son sens le plus complet et le plus démocratique. Cela ne veut pas dire cependant que les moyens d'information doivent être placés sous le contrôle du gouvernement. Cela serait intolérable, bien que, de toute évidence, les gouvernements devraient avoir intérêt à sauvegarder l'intégrité de politiques qui assurent une diffusion honnête des nouvelles dans le public.

87. Les Bahamas, destination touristique importante, conscientes de la proximité géographique du pays le plus avancé dans le monde, se livre à un combat continu pour conserver son identité nationale distincte. Nous devons constamment combattre les problèmes qui sont dus aux médias ainsi que les valeurs qui provoquent des conflits et qui risquent même de déstabiliser notre société.

88. En ce moment même, dans mon pays, la main sinistre des moyens d'information et de communication impérialistes et multinationaux s'est refermée sur les Bahamas, menaçant sa paix et sa stabilité dans ce qui pourrait fort bien faire partie d'une conspiration pour déstabiliser les Bahamas et renverser son gouvernement.

89. Dans un monde cynique, durci par l'injustice, le sort du gouvernement d'un pays de 200 000 habitants et la violation de sa souveraineté passeront inaperçus. Mais nous n'avons pas encore constaté que ce problème ait atteint les dimensions qui exigent le recours à l'attention internationale dans cette instance pour nous libérer de l'extension de la juridiction extra-territoriale aux Bahamas ainsi que de l'ingérence grossière dans les affaires intérieures des Bahamas de médias multinationaux, qui diffusent des informations dans le monde entier.

90. Par conséquent, selon nous, le nouvel ordre international de l'information n'est pas un instrument visant à remplacer la domination des agences transnationales en établissant des bureaucraties nationales d'information pour limiter la liberté de la presse. Il s'agit plutôt d'un mouvement vers une plus grande liberté de la presse dans le tiers monde qui répondrait vraiment à la nécessité d'informer et d'être informé, ce qui, après tout, est un besoin fondamental de l'homme.

91. C'est un fait géopolitique reconnu dans peu d'endroits en dehors des Bahamas que nous nous trouvons dans une situation géographique particulière, dans laquelle notre voisin le plus proche au sud est la République de Cuba et notre voisin le plus proche au nord est les Etats-Unis d'Amérique.

92. Aucun pays dans le monde ne défend sa liberté, son indépendance, sa souveraineté, sa démocratie parlementaire avec plus de vigueur que les Bahamiens. Les héritages des anciennes sociétés d'esclaves qui se sont transformées également en des sociétés multiraciales engendrent certaines contradictions culturelles

fondamentales ainsi que des problèmes qui restent encore à surmonter. Les Bahamas ne sont pas les seuls dans cette situation; et il n'est pas non plus singulier que la tâche la plus urgente qui nous incombe en cette période post-coloniale soit de reconstruire notre économie et d'assurer le développement de notre société. On peut donc s'attendre que nos priorités soient quelque peu différentes des priorités des pays dont l'histoire coloniale est différente et plus éloignée ou qui n'ont jamais connu la colonisation.

93. Aux Bahamas, nous tenons très fermement au principe internationalement reconnu de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Nous n'avons ni les moyens ni le désir de nous ingérer dans les affaires intérieures des Etats, et nous déplorons les efforts que d'autres réalisent pour ce faire. Par conséquent, est-il déraisonnable de demander aux autres Etats de respecter ces mêmes principes dans leur comportement à notre égard? Je ne le pense pas.

94. Je pose cette question car il s'agit là d'un principe du droit coutumier international lié à la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale, à savoir qu'aucun Etat ne doit s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats ou essayer d'imposer sa volonté sur des Etats plus petits ou beaucoup plus faibles. Cette obligation concerne non seulement une ingérence ouverte et armée, mais également les tentatives d'agressions plus subtiles qui peuvent avoir un effet déstabilisateur sur un pays donné.

95. Au sein de la communauté internationale, il y a encore quelques Etats qui cherchent, par l'intermédiaire de leurs différentes institutions judiciaires et économiques, à imposer leurs politiques et leurs lois hégémoniques sur d'autres Etats souverains, en poursuivant, de façon agressive, des politiques économiques hostiles à leur égard. L'extension extra-territoriale des lois nationales est inacceptable car il s'agit là d'une ignorance des principes fondamentaux du droit international et de l'égalité souveraine des Etats telle qu'elle est prévue dans la Charte des Nations Unies. De telles mesures indiquent un manque total de respect des lois, des politiques, des droits et des intérêts d'autres Etats et ont des graves conséquences sur l'harmonie du développement. Ceci est particulièrement important dans le cas des petits pays en développement, car de telles mesures sapent le progrès économique et social et ébranlent la stabilité politique, éléments qui sont indispensables au processus de développement.

96. Toute législation est dans un premier temps territoriale, et le fait qu'un Etat applique son propre droit national en dehors de cette juridiction nationale doit être considéré comme un acte d'ingérence à l'égard de l'autorité d'un Etat, contraire à la conduite internationale. Il s'agit là d'une expression claire et sans équivoque du principe territorial d'une juridiction nationale comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Si ce principe n'existait pas, le système international fondé sur la règle du droit s'effondrerait et un Etat serait soumis à un autre, ce qui aurait pour effet de saper son existence en tant qu'entité territoriale, indépendante et souveraine. Par conséquent, nous nous opposons très vivement aux tentatives faites par les Etats d'exporter leurs politiques et leurs lois vers d'autres Etats souverains qui ont peut-être des systèmes juridiques différents et des intérêts différents à protéger.

97. Pour conclure, je tiens une fois de plus à déclarer devant l'Assemblée que les Bahamas ont toujours estimé que le renforcement de l'efficacité des Nations Unies est une des tâches les plus importantes qui incombent aux Etats Membres. En ce qui nous concerne, nous nous opposons fermement à la tendance croissante qui

consiste à s'écarter ou à se détourner des Nations Unies pour chercher des solutions aux problèmes importants. Nous lançons un appel à tous les Etats Membres pour qu'ils s'engagent au contraire à renforcer l'efficacité de l'Organisation en s'efforçant de mettre en œuvre les décisions et les résolutions de l'Assemblée.

98. Dans cet esprit idéaliste, je tiens à vous assurer que les Bahamas feront tout ce qui est en leur pouvoir pour faire respecter le principe selon lequel les conflits et les différends doivent être réglés grâce à un dialogue constructif et à des négociations pacifiques. Dans une ère d'interdépendance encore plus grande, nous sommes tenus de coopérer pour rechercher la paix, l'égalité des droits, la sécurité et le progrès pour tous les peuples en ayant toujours présente à l'esprit la règle d'or.

M. Msibi (Swaziland), vice-président, prend la présidence.

99. *M. CHŇOUPEK (Tchécoslovaquie) [interprétation du russe]:* Je vous félicite, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-huitième session de l'Assemblée générale. Je vous salue, ainsi qu'au Secrétaire général, beaucoup de succès dans votre lourde tâche.

100. Je tiens également à rendre hommage à la tâche accomplie par votre prédécesseur, M. Imre Hollai, représentant de la République populaire hongroise.

101. Je souhaite la bienvenue parmi nous au nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, Saint-Christophe-et-Nevis. Je le félicite sincèrement de son accession à l'indépendance.

102. La période qui s'est écoulée depuis la précédente session de l'Assemblée a malheureusement été marquée par une nouvelle escalade de la lutte entre deux forces principales, diamétralement opposées, de l'époque contemporaine: d'un côté, ceux qui conduisent le monde vers des tensions accrues, l'intensification de la course aux armements et, éventuellement, la guerre nucléaire; d'un autre côté, ceux qui s'efforcent de renforcer la paix, la sécurité internationale et la coopération.

103. Les efforts déployés par les militaristes pour saper l'équilibre militaire existant et accumuler des montagnes d'armements se heurtent à la résistance croissante des masses. indépendamment de leurs opinions politiques ou de leurs convictions religieuses. Cela a été clairement illustré par l'Assemblée mondiale pour la paix et la vie contre la guerre nucléaire, qui s'est tenue à Prague en juin dernier. La capitale de la Tchécoslovaquie, pays où a commencé et s'est terminée la seconde guerre mondiale — guerre, la plus horrible de l'histoire — est devenue ainsi un grand forum d'échange des idées les plus humanitaires.

104. Du haut de sa tribune, le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de la Tchécoslovaquie, président de la République socialiste tchécoslovaque, M. Gustáv Husák, a déclaré:

« Malgré la gravité de la situation à laquelle nous devons tous faire face aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'il est encore temps de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que le monde ne continue d'évoluer dangereusement vers des tensions accrues, et pour l'amener sur la voie de l'édification de la confiance, du développement d'une coopération mutuellement avantageuse et de la réduction des tensions politiques et militaires. Il faut absolument faire tout son possible pour éviter le danger d'une guerre, qu'il s'agisse d'une guerre globale ou d'une guerre limitée, d'une grande ou d'une petite guerre. »

105. Partant de cette condition indispensable, le Présidium du Comité central du Parti communiste de la

Tchécoslovaquie et le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque approuvent entièrement la récente déclaration faite par le Secrétaire général du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, président du Soviet suprême de l'URSS, M. Youri Andropov, au sujet de la question fondamentale pour le monde d'aujourd'hui, à savoir la préservation de la vie pacifique — qui est d'un intérêt vital pour l'humanité. Ils ont beaucoup apprécié la position de principe de l'Union soviétique qui, à maintes reprises, a montré au monde entier que la recherche de la paix, de la sécurité et de la coopération entre les nations était le principe fondamental de la politique pacifique de Lénine.

106. La situation internationale actuelle montre combien il est urgent de traduire dans les faits quotidiens cette détermination. Au cours des 12 derniers mois, nous avons constaté que la situation internationale s'était encore compliquée. Autrement dit, il s'est créé une situation alarmante qui appelle de toute urgence une thérapie et des remèdes.

107. Pourquoi en est-il ainsi ?

108. Quelles sont les causes véritables de ce diagnostic défavorable ? Où faut-il chercher le foyer de cette infection qui se répand dangereusement et sape la stabilité de la communauté internationale tout entière ?

109. Après une analyse détaillée et un examen attentif de toutes les circonstances, nous avons noté, dans un communiqué commun adopté il y a quelques jours à Moscou à l'issue de notre entretien avec Andreï Gromyko, membre du Politburo du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique, premier vice-président du Conseil des ministres de l'URSS et ministre des affaires étrangères de l'URSS, que

« la situation compliquée qui existe actuellement en Europe et dans le monde entier est le résultat direct des actions des milieux impérialistes agressifs, et avant tout des Etats-Unis d'Amérique, qui s'efforcent d'obtenir la supériorité militaire en vue d'imposer leur volonté aux autres et de dominer le monde. Ces milieux mettent en œuvre des programmes militaires sans précédent, attisent les foyers de tension et de conflit et interviennent brutalement de plus en plus dans les affaires intérieures de nombre de pays et de peuples. Ils s'emploient systématiquement à saper les relations internationales normales entre Etats dotés de systèmes sociaux différents, recourant à l'intensification de l'hystérie militaire, au sabotage idéologique, aux falsifications éhontées et aux calomnies à l'encontre des pays socialistes en vue de tromper les peuples, et organisent de graves actes de provocation qui foulent aux pieds les normes fondamentales du droit international. »

110. Dans cette situation complexe, il est, à notre avis, indispensable de briser l'impasse en ce qui concerne l'élimination du danger d'une guerre nucléaire.

111. En effet, cette dernière épée de Damoclès suspendue sur la civilisation la menace constamment d'anéantissement et de catastrophe. Les pertes ne se limiteraient alors pas à des villes mais s'étendraient à des continents entiers. Nous rejetons donc la perspective d'une Europe transformée en Hiroshima ou Nagasaki. Nous protestons vigoureusement contre les plans hasardeux de déploiement de nouvelles armes nucléaires à moyenne portée en Europe occidentale. Cela romprait l'équilibre militaire existant en Europe, en faveur des Etats-Unis et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN]. Devant une telle évolution, la Tchécoslovaquie ne saurait rester indifférente. En effet, les missiles Pershing II seraient déployés à quelque 180 kilomètres seulement de nos

frontières, c'est-à-dire à quelques dizaines de secondes de vol.

112. Voilà pourquoi, dans les milieux les plus larges de l'opinion mondiale, nous attendons le moment où les Etats-Unis abandonneront leur rhétorique stérile aux pourparlers de Genève et se montreront enfin disposés à parvenir à un accord qui respecterait le principe de l'égalité et de la sécurité égale. C'est précisément ce principe clef qui est à la base des récentes propositions soviétiques tellement importantes qui prouvent une fois de plus une attitude honnête et constructive. La voie proposée pour aboutir à un accord tient compte à juste titre des intérêts légitimes des deux parties. Les Etats-Unis renonceront au déploiement de missiles en Europe occidentale et l'Union soviétique réduira le nombre de ses missiles à moyenne portée dans la partie européenne de son territoire à un niveau équivalant au nombre de missiles français et britanniques, et démantèlera tous les missiles qui font l'objet de la réduction.

113. L'enjeu est élevé. Le succès des entretiens de Genève pourrait mener le monde vers des eaux plus calmes. En revanche, leur échec serait lourd de risques, de pièges et d'incertitudes. Tout dépend maintenant de la position que vont prendre les Etats-Unis. Vont-ils écouter la voix de la raison ou bien vont-ils continuer de temporiser et de miser sur le déploiement des Pershing et des missiles de croisière en Europe occidentale, plaçant ainsi leurs alliés européens dans la situation peu enviable d'otages sur le territoire desquels des armes meurtrières seraient mises en place sans qu'ils puissent décider pleinement de leur emploi mais qui devraient supporter toutes les conséquences terribles inhérentes au déploiement de ces armes, y compris des mesures de représailles ?

114. Je tiens par conséquent à souligner que la Tchécoslovaquie ne rejette aucune des propositions réalistes visant à résoudre la situation compliquée qui existe actuellement. Elle ne rejette pas davantage l'option zéro. Bien au contraire, la Tchécoslovaquie est tout à fait favorable à l'option zéro. Cependant, zéro, pour nous, signifie vraiment zéro : zéro pour les armes nucléaires à portée moyenne; zéro pour les armes nucléaires tactiques; zéro pour les missiles basés à terre; zéro pour les armes nucléaires lancées à partir de l'air; zéro pour les missiles basés en mer, zéro pour les avions porteurs de bombes nucléaires et zéro pour les avions porteurs de missiles nucléaires — autrement dit, zéro pour tous les systèmes capables de larguer des charges nucléaires.

115. On connaît le nombre de ces systèmes que les pays de l'OTAN ont mis en place sur le sol continent européen et vers quels objectifs ils étaient pointés durant les trois décennies qui ont suivi la guerre, qu'il s'agisse des Matador, des Thor, des Pershing I, des Honest John, des Little John, des lance-missiles et des canons atomiques — systèmes basés à terre — ou des fusées Polaris, installées à bord de sous-marins, et des missiles Poseidon, ou encore des Starfighter et des avions Phantom. Pour comprendre la menace que ces armes font peser sur notre vieux continent, il n'est pas nécessaire de sortir de West Point. D'un autre côté, l'Union soviétique, depuis le moment où les Etats-Unis se sont acquis le monopole de la bombe atomique, n'a fait que chercher à rattraper la supériorité des Etats-Unis en matière d'armes nucléaires et, durant la seconde moitié des années 70, elle n'a fait que répondre aux mégatonnes d'instruments nucléaires de mort déjà installés sur le continent européen en modernisant son potentiel nucléaire et en procédant au déploiement de ce que la terminologie anglaise désigne sous le nom de missiles sol-sol 20 — c'est-à-dire les SS-20 —, ce qui a simplement permis à l'Union

soviétique de maintenir une parité approximative, ce que, soit dit entre nous, personne ne contestait à ce moment-là.

116. Par conséquent, il convient de déclarer franchement que si de nouveaux missiles américains sont mis en place en Europe occidentale, cette parité approximative n'existera plus et une situation tout à fait nouvelle du point de vue politique, militaire et stratégique sera créée. Il importe de le dire franchement, en particulier à ceux qui s'efforcent de voiler la réalité en trafiquant le nombre de missiles avec des jeux d'ordinateur compliqués, avec des « décisions à double sens », de prétendues « options zéro », des « solutions intérimaires » ou des « plafonds globaux » — tout cela ne visant qu'un seul objectif : jeter la confusion dans l'opinion publique de sorte que les gens ne s'y retrouvent plus au milieu de tous ces chiffres, de ce dédale de propositions et de toutes ces déclarations embrouillées et qu'on puisse ainsi les intimider par une prétendue menace ou supériorité soviétique, de manière à utiliser la situation ainsi créée pour déployer de nouveaux missiles.

117. Il convient de déclarer de la manière la plus nette que si les missiles des Etats-Unis sont déployés en Europe occidentale, ils feront peser une menace stratégique sur l'Union soviétique et sur tous les pays membres du Traité de Varsovie. Nos pays seraient alors contraints de prendre les mesures nécessaires pour y faire face, de façon à assurer leur propre sécurité et à contrebalancer cette menace, y compris des mesures qui pourraient affecter le territoire des Etats-Unis eux-mêmes. C'est là quelque chose qu'il faut prendre au sérieux au sens strict. La déclaration que les pays socialistes ont faite à cet égard est bien connue. D'autre part, la déclaration de la Tchécoslovaquie en date du 3 juin 1983 garde toute sa force; elle y appuie pleinement la position du Gouvernement soviétique et les mesures qu'il juge indispensables pour assurer la sécurité de l'Union soviétique et celle de ses alliés.

118. Néanmoins, nous restons convaincus que le déploiement de missiles en Europe n'ayant pas encore commencé, il est toujours possible de s'entendre et qu'il n'est pas trop tard pour cela. N'oublions pas qu'en politique les occasions perdues se représentent rarement. Par conséquent, il est de l'intérêt de l'Europe et du monde entier de parvenir à un accord à Genève.

119. Les pays socialistes ont, par des mesures concrètes, constamment poursuivi une politique constructive de paix et continueront de le faire. La continuité de cette politique est réaffirmée dans la Déclaration politique adoptée lors de la session de Prague du Comité consultatif politique des Etats parties au Traité de Varsovie [voir A/38/67]. La disposition clef de ce document est la proposition de conclusion d'un traité sur le non-recours mutuel à la force militaire et la préservation des relations pacifiques entre les Etats parties au Traité de Varsovie et ceux de l'OTAN — c'est-à-dire les deux alliances politico-militaires les plus fortes du monde. La Tchécoslovaquie, qui a eu pour tâche de diffuser ce document important, l'a porté à l'attention de la majorité des Etats Membres des Nations Unies.

120. La réaction à cette déclaration montre que les peuples du monde entier ont à cœur la cause de la paix. Lors de la réunion qu'il a tenue à Prague au mois d'avril dernier, le Comité des ministres des affaires étrangères des Etats parties au Traité de Varsovie a mis au point d'autres mesures destinées à mettre en œuvre les propositions de paix contenues dans la déclaration [voir A/38/151]. Nous avons souligné une fois de plus que nous étions prêts à un échange de vues entre les deux alliances.

121. Nous avons souligné en particulier que le projet de traité proposé poursuit l'objectif qui vise à élaborer en droit international et de spécifier dans un texte de traité le principe du non-recours à la force, ce que prévoit déjà la Charte des Nations Unies. Il est proposé en outre de s'entendre sur le principe de ne pas recourir en premier aux armes nucléaires ou classiques. Ce projet de traité prévoit également qu'on s'engage à maintenir, sur une base de réciprocité, des relations pacifiques viables toujours plus dynamiques et toujours plus étendues. Il garantit le droit aux pays non alignés et neutres de tous les continents d'adhérer au traité. Autrement dit, il renforce la paix et écarte le danger de guerre.

122. Nous sommes d'avis qu'il faut, sans retard, entamer des négociations véritables sur ce traité.

123. Les résultats positifs de la réunion de Madrid de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe prouvent qu'il est possible, même dans de mauvaises conditions politiques internationales, d'arriver à des mesures concrètes susceptibles d'améliorer le climat général. L'adoption, par cette réunion, d'un document de clôture équilibré et significatif, préconisant tant la poursuite de la politique de paix et de détente et du dialogue Est-Ouest que l'élargissement de tous les secteurs de la coopération en se basant sur l'Acte final d'Helsinki¹, représente une victoire du réalisme politique et confirme qu'il est incontestable que la volonté et l'activité politiques sont la force motrice du règlement des problèmes qui, à première vue, pourraient sembler insolubles. Le succès de la réunion de Madrid permettra sans doute d'entamer une nouvelle phase dans le processus mis en place lors de la Conférence d'Helsinki, que ce soit à Vienne en 1986 ou à l'occasion d'autres consultations et réunions de travail. A cet égard, nous jugeons particulièrement importante la décision de convoquer en janvier prochain, à Stockholm, une conférence sur les mesures propres à renforcer la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe. En Tchécoslovaquie, les organes compétents ont reçu l'ordre d'appliquer les dispositions du document de clôture de la réunion de Madrid, conformément à la législation en vigueur dans la République socialiste tchécoslovaque.

124. La nécessité de rechercher et de trouver rapidement un langage commun et de s'efforcer, par la voie de la négociation, de comprendre et de résoudre les problèmes existants, fait cependant contraste avec certains phénomènes négatifs constatés ces dernières semaines et ces derniers jours. Je songe en particulier à la vaste campagne antisoviétique menée autour de l'incident de l'avion sud-coréen. N'est-ce pas la preuve que cette incitation délibérée à la haine et à la calomnie a pour but de jeter le voile sur la provocation politique et militaire, habilement orchestrée et préparée de longue date, dont l'URSS fait l'objet en Extrême-Orient ? Je pense aussi au refus sans précédent de garantir que le ministre Gromyko puisse participer en toute sécurité à l'actuelle session de l'Assemblée générale, alors qu'il est l'un des auteurs de la Charte des Nations Unies, l'un des participants à la conférence qui devait présider à la création de l'Organisation et le représentant d'un pays qui est membre permanent du Conseil de sécurité. C'est à n'en pas douter une violation flagrante de l'accord conclu en 1947 entre les Nations Unies et le pays hôte si l'on songe que cet accord prévoit expressément qu'aucune autorité fédérale, gouvernementale ou locale ne peut faire obstacle de quelque manière que ce soit aux voyages des représentants des Etats Membres à destination ou en provenance du Siège des Nations Unies, et que cette disposition est applicable quelles que soient les relations existant entre les gouvernements intéressés.

125. Voilà qui, à l'instar d'autres mesures du même genre, illustre la guerre psychologique à laquelle se livre l'impérialisme, qui applique une politique idéologique dans ses relations internationales. Ces pratiques ne sont rien moins qu'une tentative pour détourner l'attention mondiale du fait que c'est l'impérialisme, et lui seul, qui, tous les jours, foule au pied les droits fondamentaux de l'homme, et en particulier les plus élémentaires d'entre eux, le droit à l'égalité de tous les peuples et le droit à vivre en paix.

126. C'est en vain, cependant, que les représentants au plus haut niveau de l'impérialisme essaient de jouer le rôle d'arbitres en toute chose dans le monde, qu'ils falsifient l'histoire de façon arbitraire et voient dans la carte d'Europe d'après-guerre non pas le résultat d'accords mais celui d'une épreuve de force. C'est en vain aussi qu'ils dépeignent l'ordre socialiste comme étant la source de tous les maux ou bien le tas d'immondices de l'histoire. C'est en vain qu'ils se réfèrent aux pays socialistes, même à partir du territoire de pays neutres, en les traitant de sauvages et de primitifs alors que ceux-ci avaient, bien avant Christophe Colomb, donné au monde des écoles de pensée et certains des joyaux de sa culture. C'est en vain qu'ils accusent les représentants de ces pays « d'actes barbares », en fabriquant des mensonges éhontés et en les insultant en usant à leur égard d'un langage digne de la rue. C'est en vain qu'ils essaient de monter les peuples des pays socialistes contre leurs gouvernements en recourant à une rhétorique frénétique diffusée à partir des studios de leurs stations de radio, ce qui en soi est une incongruité politique qui n'a d'égal que les attaques verbales les plus extrêmes du pire moment de la guerre froide.

127. Nous ne nous abaisserons jamais, pour notre part, à manquer à ce point de dignité dans un « débat ». La non-coexistence idéologique, oui. La guerre psychologique, non. Ce n'est pas parce qu'on manque d'éducation que nous adopterons une attitude qui risquerait de faire croire que nous en sommes dépourvus nous aussi, car ce n'est conforme ni à nos principes ni à notre politique. Notre vérité se passe de paroles insolentes. Sa force procède de la mission historique de notre ordre social qui est destiné, c'est mathématique, à remplacer l'ordre en voie de disparition.

128. C'est là un fait auquel nul ne peut rien changer, ni ceux qui exploitent leur prochain — créé à l'image de Dieu lui aussi —, qui s'approprient le bénéfice de son labour, principale source de son capital et de sa richesse, ni ceux qui laissent des millions de leurs concitoyens sans travail, ni ceux qui leur nient leur droit à une éducation et à des soins médicaux gratuits, autrement dit, pas même les représentants des monopoles ou des complexes militaro-industriels qui, pour défendre leurs privilèges de classe et leurs profits, font en guise « d'humanisme », comme l'a dit récemment Youri Andropov, des « montagnes d'armes de destruction massive, depuis les missiles MX jusqu'à des récipients de gaz neurotoxique » [voir A/38/459].

129. Les propositions de l'Union soviétique faites hier du haut de cette tribune [18^e séance] à propos de questions telles que la « condamnation de la guerre nucléaire » et le « gel des armements nucléaires » constituent à notre avis une réelle contribution aux efforts déployés pour servir les idéaux de la Charte concernant la sécurité internationale et le maintien de la paix mondiale. Nous nous associons sans réserve à ces propositions et appuyons la demande d'inscription de ces questions à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale.

130. En ce qui concerne le déroulement et les résultats de la réunion du Comité du désarmement cette année, nous ne sommes pas entièrement satisfaits. Néanmoins, nous restons d'avis que les travaux du Comité ont une extrême importance. L'expérience acquise montre que, chaque fois que dans le passé les membres du Comité ont manifesté une volonté politique suffisante, celui-ci a été à même d'élaborer et d'adopter d'importants documents juridiques internationaux qui, dans une certaine mesure, ont freiné la course aux armements.

131. L'évolution de la situation montre qu'il faut aussi prendre de toute urgence des mesures pour empêcher la militarisation de l'espace extra-atmosphérique. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de la proposition nouvelle et importante de l'Union soviétique au sujet de la conclusion d'un traité sur l'interdiction de l'emploi de la force dans l'espace extra-atmosphérique et à partir de l'espace contre la Terre [A/38/194], et nous l'appuyons. Nous apprécions hautement l'engagement unilatéral de l'Union soviétique de ne pas être la première à lancer des armes antisatellites, quelles qu'elles soient, tant que les autres Etats, y compris les Etats-Unis, s'abstiendront de le faire. Nous voyons dans cette proposition une base solide pour la solution de la question de la démilitarisation de l'espace extra-atmosphérique.

132. Nous sommes d'avis que les questions du désarmement dans leur ensemble ne peuvent être résolues qu'au moyen de mesures visant à une coopération internationale constante, sur la base de l'égalité et de la sécurité égale. Ces principes sont à la base de la Déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement adoptée, sur notre initiative, à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale [résolution 34/88]. L'opportunité et le caractère d'actualité et toute la valeur de ce document ont été confirmées par l'adoption de résolutions pertinentes à l'Assemblée générale lors de ses deux précédentes sessions. Nous considérons également comme utile que l'Assemblée générale, au cours de la présente session, étudie de près cette question et adopte les recommandations voulues. Ma délégation est prête à participer activement à ces travaux et à y contribuer sous la forme d'un projet de résolution précis.

133. La menace croissante contre la paix est également illustrée par le fait que des foyers de tension anciens sont attisés et que de nouveaux sont créés. Les milieux impérialistes renforcent leur politique de chantage et de diktat. Ils s'ingèrent dans les affaires intérieures d'autres Etats et ils recourent à la force sur tous les continents.

134. L'évolution de la situation au Moyen-Orient est alarmante. La détérioration de la situation provoquée par l'agression israélienne contre le Liban et le peuple palestinien a lieu avec l'aide généreuse de la réaction mondiale. Les actes insensés des expansionnistes israéliens en vue de modifier rapidement le caractère démographique des territoires arabes occupés montrent à quel point il est urgent de trouver un règlement pacifique, juste et complet au problème.

135. En outre, il est regrettable que Washington ait ici recours à l'intervention armée directe dans une tentative visant à étendre la tête de pont stratégique de son ingérence dans la région tout entière. Nous devons nous réjouir du cessez-le-feu conclu entre les parties dans le conflit interne du Liban. Cependant, une paix durable ne peut être réalisée que si les troupes israéliennes se retirent immédiatement et complètement du Liban et des autres territoires arabes occupés. Les troupes d'intervention des Etats-Unis et des autres pays de l'OTAN doivent aussi quitter le Liban.

136. Il est absolument indispensable de mettre fin à la guerre insensée entre l'Iran et l'Iraq et de régler les

différends entre eux sur la base du respect mutuel de leur indépendance et de leur intégrité territoriale.

137. Nous apprécions les efforts du Gouvernement de l'Afghanistan visant à régler de façon pacifique la situation dans sa région et à améliorer les relations avec les pays voisins du Pakistan et de l'Iran. Les pourparlers afghan-pakistanaïsi, qui se sont déroulés sous la médiation du représentant personnel du Secrétaire général, ont constitué un apport important à cet égard.

138. Nous sommes pleinement solidaires de la lutte des peuples du Viet-Nam, du Laos et du Kampuchea — qui se poursuit dans des conditions difficiles pour défendre la liberté, l'indépendance et l'unité, contre l'ingérence de forces extérieures, contre une subversion ouverte. Nous appuyons la politique pacifique des pays de l'Indochine qui s'efforcent de résoudre les différends en Asie du Sud-Est grâce au dialogue. Il est grand temps que l'Assemblée générale reconnaisse les pouvoirs des représentants véritables du peuple kampuchéen qui ont tant fait pour guérir les blessures causées par le régime de Pol Pot.

139. Nous appuyons les efforts du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée visant à une réunification pacifique de la Corée et au retrait des troupes américaines du sud du pays.

140. Nous nous félicitons de la recommandation concernant un règlement de la question de Chypre que l'on trouve dans la résolution 37/235 de l'Assemblée générale. Une condition préalable à sa réalisation est le respect de l'indépendance et de la souveraineté de Chypre. Les pourparlers entre les représentants des deux communautés, influencés positivement par l'initiative personnelle du Secrétaire général, peuvent jouer un rôle important à cet égard.

141. Nous protestons catégoriquement contre la politique raciste du Gouvernement de l'Afrique du Sud. Il faut absolument mettre fin à l'occupation illégale de la Namibie ainsi qu'aux attaques barbares lancées contre les Etats indépendants voisins, en particulier contre la République populaire d'Angola. Le peuple namibien, sous la direction de la South West Africa People's Organization [SWAPO], doit se voir accorder la possibilité d'exercer ses droits à l'autodétermination, à la liberté et à l'indépendance nationale, ainsi que le prévoit le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes, sans retard, sans condition préalable ni obstruction de la part de l'Afrique du Sud ou de ce que l'on appelle le groupe de contact.

142. La paix et la stabilité ne règnent pas non plus dans cette région importante qu'est l'Amérique centrale. La détérioration reconnue de la situation qui s'est produite dans cette région depuis la précédente session de l'Assemblée générale doit être attribuée à l'escalade des actes d'agression dirigés contre Cuba, le Nicaragua, la Grenade et contre le mouvement de libération nationale en El Salvador. Nous condamnons cette agression hégémoniste de l'impérialisme à l'égard des pays de l'Amérique centrale. Nous apprécions les efforts des membres des pays du Groupe de Contadora pour résoudre la crise en Amérique centrale par la négociation politique.

143. Il en va de même de la partie sud du continent et de certains problèmes non encore résolus, dont celui des îles Malvinas qui constitue une menace contre la paix et la sécurité de toute la région.

144. Nous rendons hommage aux activités menées par le Mouvement des pays non alignés, au rôle très constructif qu'il joue, ainsi qu'à sa contribution à la lutte pour l'assainissement de la situation internationale, à la cessation de la course aux armements, à l'instauration d'une paix durable et au règlement pacifique des conflits dans

diverses parties du monde. Nous nous félicitons de la tenue de sa septième conférence au sommet à New Delhi, au cours de laquelle un appel a été lancé à toutes les nations et à tous les peuples du monde afin de promouvoir entre eux des liens solides de coopération pour faciliter la recherche de solutions aux problèmes internationaux et pour démocratiser les relations entre Etats au moyen de l'instauration d'un nouvel ordre économique international juste.

145. Par conséquent, c'est avec préoccupation que nous voyons les obstacles qui se dressent sur la voie menant à ces objectifs. Parmi ces obstacles figure, entre autres, le recours accru au protectionnisme et à des tendances discriminatoires de la part de l'Ouest. Dans les efforts qu'ils déploient pour amortir les incidences des difficultés économiques qu'ils connaissent, les pays capitalistes occidentaux cherchent à faire porter leur propre fardeau par de nombreux autres pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Ils essaient également d'en faire subir les conséquences aux pays socialistes. Nous condamnons cette politique.

146. En terminant, je tiens à dire que je suis convaincu que les Nations Unies joueront à l'avenir un rôle encore plus actif dans l'assainissement et l'amélioration des relations internationales. Qu'il me soit permis, à cet égard, de rappeler la position formulée dans la Déclaration politique des Etats parties au Traité de Varsovie, lors de leur réunion à Prague, en janvier dernier, qui stipule qu'il est essentiel d'accroître l'efficacité et le rôle des Nations Unies dans la vie internationale, car c'est une enceinte importante permettant d'unifier les efforts des Etats pour renforcer la paix et la sécurité internationales et contribuer à la solution des problèmes mondiaux pressants. Je puis vous assurer que la Tchécoslovaquie, Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'Organisation, expression intégrée des aspirations des peuples à la paix, parvienne aux nobles objectifs qu'elle s'est fixés il y a 38 ans.

147. M. KASIM (Jordanie) [*interprétation de l'arabe*]: C'est un plaisir pour moi que d'adresser au Président de l'Assemblée générale mes plus sincères félicitations à l'occasion de son élection à ce poste élevé. Son élection est un hommage rendu à l'importance que revêt son pays dans les affaires mondiales et témoigne également de son expérience et de sa compétence.

148. Je voudrais également rendre hommage à son prédécesseur pour la façon talentueuse avec laquelle il a dirigé les travaux de la dernière session.

149. C'est aussi une source de vive satisfaction pour moi que de rendre hommage à notre éminent Secrétaire général, notamment pour son rapport très important sur l'activité de l'Organisation [A/38/1].

150. Je tiens à féliciter Saint-Christophe-et-Nevis à l'occasion de son accession à l'indépendance et de son admission en tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies.

151. La situation mondiale est extrêmement préoccupante. La crise économique mondiale actuelle touche tous les pays. Ses conséquences néfastes se font particulièrement sentir dans les pays en développement; en effet, dans certains d'entre eux, on a enregistré des taux de croissance nuls et, dans d'autres, des taux négatifs. Les pays en développement doivent faire face à des déficits toujours plus grands dans leur balance des paiements en raison de la baisse du prix de leurs exportations découlant de l'effondrement des prix des matières premières, d'un recours accru au protectionnisme et de l'augmentation du prix de leurs importations, en plus du fardeau

financier très lourd qu'ils ont à supporter pour rembourser leurs dettes étrangères. Tout cela se voit encore aggravé par les taux d'inflation et de chômage très élevés que connaissent ces pays. Face à une telle situation, il n'y a d'autre solution que de prendre des mesures immédiates pour permettre aux pays en développement de surmonter cette crise aiguë. De telles mesures doivent comprendre l'encouragement du commerce international, le renforcement de l'assistance et l'accroissement des prêts et des transferts étrangers, notamment de ceux fournis à des conditions avantageuses. Nous sommes persuadés que les perspectives de reprise économique dans les pays développés auront des conséquences positives sur l'économie mondiale; cependant, nous ne pensons pas que cela puisse remplacer l'adoption de ces mesures immédiates. En outre, il est indispensable que de telles mesures soient accompagnées de l'ouverture de négociations globales en vue d'établir le nouvel ordre économique international sur la base de la justice et de l'égalité pour tous. Il va sans dire que l'esprit de compréhension et la notion d'interdépendance entre les nations doivent être à la base de telles négociations.

152. Le tableau est encore plus sombre lorsque nous nous tournons vers la paix et la sécurité dans le monde. Alors qu'aucun des conflits anciens n'a été réglé, de nouveaux conflits font leur apparition. En plus de la poursuite de l'agression israélienne contre la nation arabe — dont l'un des exemples a été l'invasion récente d'un pays frère, le Liban —, de la guerre entre l'Iraq et l'Iran, de la situation en Afghanistan, au Kampuchea, en Corée, à Chypre, au Tchad, du problème de Namibie et de l'Afrique australe, la situation en Amérique centrale s'est considérablement détériorée cette année. Tout aussi menaçante est la tension accrue entre l'Est et l'Ouest, notamment entre les deux superpuissances, du fait de la dégradation de la détente et de son remplacement par une politique de guerre froide.

153. Cette tension dans les affaires mondiales s'accompagne malheureusement du mépris de certains pays à l'égard de leurs obligations découlant des principes du droit international et des dispositions de la Charte et, notamment, des principes ayant trait au recours ou à la menace de recours à la force, au règlement pacifique des différends, à la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, au bon voisinage et au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats. Mais ce qui est encore plus alarmant est le manque d'enthousiasme, le manque de volonté de la part des Etats Membres pour suivre la voie des négociations multilatérales afin d'aboutir à des solutions satisfaisantes aux problèmes énormes et urgents auxquels nous sommes confrontés. Certes, le manque de progrès vers des solutions raisonnables constitue une source de préoccupation en soi, mais la diminution de la volonté et du désir de poursuivre les tâches collectives est encore plus effrayante et plus étonnante. Cela constitue indiscutablement un recul des principes de la coopération et de l'interdépendance qui doivent l'emporter dans les relations internationales.

154. Il n'est pas nécessaire de rappeler à l'Assemblée que cet état de choses, outre qu'il soulève des inquiétudes quant au sort de l'humanité, représente un défi lancé à l'Organisation. L'Organisation a été créée pour sauver le monde du fléau de la guerre et pour être une source d'autorité morale, comme cela a été dit dans l'une des importantes déclarations que nous avons entendues de cette tribune. Qu'il me soit cependant permis d'ajouter que cette autorité morale restera purement éphémère, à moins qu'elle ne se traduise dans une autorité juridique et politique. Nous constatons que des Etats qui se sont

vu octroyer des privilèges particuliers conformément à la Charte ne s'acquittent pas comme ils le devraient de leurs obligations envers l'Organisation. Cela a entraîné l'affaiblissement du système des Nations Unies, et surtout du Conseil de sécurité, et a finalement abouti à la diminution progressive de son autorité morale.

155. Depuis la création des Nations Unies en 1945, plus de 100 guerres et conflits ont éclaté, et les Nations Unies n'ont pu apporter de solution réelle dans aucun cas. Même lorsque l'Organisation est parvenue à prendre des décisions à l'égard de l'un quelconque de ces conflits, ses décisions sont restées lettre morte, en raison de l'incapacité d'invoquer les pouvoirs prévus par la Charte, ce qui a amené un certain nombre de pays, notamment les petits pays pacifiques, à perdre foi dans l'aptitude des Nations Unies à maintenir la paix et la sécurité internationales et les a contraints à rechercher la sécurité dans le cadre d'alliances régionales et de blocs internationaux.

156. L'utilisation très répandue de la menace ou de l'emploi de la force dans les relations internationales, s'accompagnant d'un affaiblissement des Nations Unies, a mis en péril le système de sécurité collective. Cet état de choses est aggravé davantage encore par la tendance de certains pays à définir leurs intérêts nationaux vitaux sans faire preuve d'aucune circonspection, ce qui fait que le maintien et la protection de ces intérêts provoquent des frictions entre les Etats. Nous constatons avec regret que cette situation a des incidences négatives sur les Nations Unies en tant qu'instrument de règlement des conflits. En particulier, le Conseil de sécurité, dont la responsabilité primordiale est le maintien de la paix et de la sécurité internationales, a été démoralisé et rendu inefficace. Nous constatons également que les Etats auxquels des responsabilités et des privilèges spéciaux ont été confiés par la Charte ont poursuivi une politique de sélectivité au Conseil, sans tenir compte de leurs obligations au titre de cette même charte. Le résultat de cette pratique a été l'affaiblissement du Conseil et la diminution de son efficacité et de son prestige. Et ce qui est plus grave encore, cela a encouragé d'autres pays à adopter cette même attitude de sélectivité qui est ainsi devenue réciproque.

157. L'exemple le plus éloquent de ce triste état de choses se trouve au Moyen-Orient, où il est évident que la détérioration de la situation mondiale est reflétée fidèlement. En plus de l'utilisation courante de la force et de l'agression dans la région, on peut facilement y ressentir l'incapacité et la paralysie des Nations Unies. La situation s'est compliquée davantage encore par la reprise de la rivalité Est-Ouest au détriment des intérêts légitimes des peuples et Etats de la région. Par conséquent, ces intérêts légitimes sont devenus tributaires des intérêts des superpuissances et de leurs plans globaux. La responsabilité de cette dangereuse situation repose dans une très grande mesure sur Israël dont les politiques ont condamné la région à vivre dans un état de guerre et de tension continu. La cause sous-jacente de cette situation réside dans le fait qu'Israël a défini ses intérêts nationaux en termes d'idéologie mythologique, mettant au service de ces intérêts une puissance militaire impressionnante. Cette puissance militaire se fonde essentiellement sur une assistance étrangère, car 37 p. 100 du budget militaire d'Israël pour l'exercice 1982 ont été fournis par un seul pays. Ainsi, le problème du Moyen-Orient repose sur le fait qu'un Etat de la région s'est fixé des objectifs illimités et utilise une puissance illimitée pour les atteindre. Par conséquent, la puissance militaire israélienne est utilisée pour réaliser l'hégémonie dans l'ensemble de la région et pour y occuper une position prééminente.

158. Bien entendu, la paix est incompatible avec ces politiques, ainsi qu'avec l'objectif central d'Israël, c'est-à-dire l'annexion des territoires arabes occupés. En tant que prélude à cette annexion, Israël est en train de faire évacuer de ces territoires la population arabe autochtone. A cette fin, les autorités israéliennes d'occupation se sont lancées dans une série de politiques et de pratiques illégales qui sont contraires aux droits de l'homme et sont conçues pour créer certaines conditions économiques, sociales et politiques — et éventuellement psychologiques — dans ces territoires. Etant donné que la population ne pourra accepter ces conditions, elle sera contrainte de céder la place à des colons israéliens. Cette politique comprend la formation et l'armement de colons israéliens, auxquels Israël a confié la tâche de terroriser les habitants arabes par des attaques contre leurs vies et leurs institutions religieuses et civiles. Israël pense pouvoir se soustraire à toute responsabilité juridique et politique à l'égard de ces actes odieux en prétendant qu'ils sont le fait de quelques individus. Les activités d'établissement de colonies de peuplement israéliennes ont dépassé les revendications d'Israël quant à sa sécurité, qui étaient utilisées dans le passé pour camoufler son annexion rampante des territoires arabes occupés. Nous assistons maintenant à l'implantation par Israël de ses colons à l'intérieur des villes et dans d'autres régions extrêmement peuplées comme Naplouse, Al-Khalil et Jérusalem. Bien entendu, lorsque les raisons de sécurité ne suffisent plus, on peut toujours avoir recours à des raisons mythologiques.

159. Les activités d'établissement de colonies de peuplement israéliennes sont l'instrument de la poursuite par Israël de son occupation des territoires arabes. En plus du fait qu'elles représentent une expansion continue de la dimension d'Israël, ces colonies ont poussé Israël à entreprendre des croisades militaires et à lancer des attaques préventives contre ses voisins arabes. Etant donné que les colonies de peuplement israéliennes ont été établies dans des territoires arabes occupés, dont les habitants sont tenus de s'opposer à ces colonies, Israël a essayé d'étendre sa zone de sécurité par la création de cordons sanitaires dans les territoires d'Etats arabes voisins. Ainsi, les prétendus besoins de sécurité des colonies de peuplement israéliennes sont contraires à la souveraineté et à la sécurité nationale de ces Etats.

160. Il s'ensuit donc que les opérations militaires d'Israël, son occupation de territoires arabes supplémentaires, sa persistance à modifier l'équilibre du pouvoir dans la région et ses efforts pour disperser les capacités de défense arabes sont les principales fonctions de la politique israélienne de colonies de peuplement. Une action décisive et immédiate est nécessaire pour mettre fin à cette politique colonialiste si nous voulons arrêter l'escalade dangereuse dans les territoires arabes occupés. Les efforts frénétiques déployés par Israël pour modifier la structure démographique, géographique et économique des territoires occupés doivent également cesser. La communauté mondiale doit empêcher Israël de mettre en œuvre le projet de canal entre la mer Morte et la Méditerranée qui a été approuvé par le Cabinet israélien le 24 août 1980 et dont les travaux ont commencé le 28 mai 1981. Si un tel projet était réalisé, cela entraînerait des dégâts considérables et irréparables pour les intérêts vitaux de la Jordanie. Cela serait également contraire aux normes et principes du droit international, en particulier ceux qui traitent des droits et devoirs fondamentaux d'Etats riverains et de l'occupation par la force.

161. Poursuivant sa politique qui consiste à supprimer toute trace de son occupation et de son agression contre le peuple palestinien et complétant sa politique

d'établissement de colonies de peuplement, Israël a récemment remis en œuvre un ancien plan consistant à démolir les camps abritant les réfugiés palestiniens à Gaza et sur la Rive occidentale, prétendant qu'il s'agissait d'un acte humanitaire alors que le but réel de ce plan est de forcer les indigènes arabes à quitter leur sol natal et à trouver refuge ailleurs. Une telle mesure est conçue également pour se débarrasser de ce qui peut rappeler au monde le problème de la Palestine, c'est-à-dire l'existence de deux millions de réfugiés. Un grand nombre d'entre eux sont encore dans des camps à Gaza et sur la Rive occidentale. Ces desseins coïncident avec les appels récents visant à se concentrer sur le caractère humanitaire de la question de Palestine; ils ignorent et excluent les aspects politiques. Ils coïncident également avec les efforts qui sont faits pour liquider l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en diminuant ses services, en particulier l'arrêt des rations aux réfugiés.

162. Pour la Jordanie, la recherche d'une solution politique au conflit arabo-israélien est la pierre angulaire de sa politique étrangère et le but principal de ses efforts diplomatiques tant au niveau arabe qu'au niveau international. Contrairement à la politique d'Israël qui s'oppose à la paix, la Jordanie appuie sincèrement tous les efforts et initiatives qui augmentent les chances d'une paix véritable. Conformément à cette politique, le roi Hussein a présidé le Comité des Sept qui a été créé à la suite de la douzième Conférence arabe au sommet, à Fès, et s'est vu confier le soin de présenter l'initiative arabe de paix à quatre membres permanents du Conseil de sécurité. Ce plan, auquel ont souscrit les chefs d'Etat arabes à la Conférence de Fès², représente une contribution positive et un effort collectif arabe basés sur le droit international et sur les principes reconnus par les Nations Unies, surtout par le Conseil de sécurité, pour un règlement politique au Moyen-Orient. A titre de complément et en vertu de nos intentions pacifiques, nous avons décidé d'agir sur la base de ce qui a été réalisé à Fès en 1982 et des autres initiatives politiques, en particulier celles qui comprennent un mécanisme de mise en œuvre. A cette fin, nous avons eu récemment des contacts et des consultations importantes avec plusieurs parties directement intéressées au conflit arabo-israélien, y compris l'Organisation de libération de la Palestine. Bien que ces contacts ne se soient pas réalisés de la manière que nous avions espérée, la Jordanie continuera d'appuyer et d'encourager chaque tentative qui pourrait mener au salut de notre peuple et à la libération de notre terre de l'occupation israélienne. Cet objectif constitue le principe essentiel de notre politique intérieure et extérieure.

163. La Déclaration de Genève sur la Palestine³, du 7 septembre, est fondée sur toutes les tentatives politiques internationales qui ont trait au conflit arabo-israélien, en particulier celles qui ont une base juridique et un mécanisme de mise en œuvre. C'est une mesure internationale importante vers la réalisation d'un règlement politique du conflit. La Conférence internationale sur la question de Palestine a énoncé les principes que la Jordanie a toujours considérés comme étant la base d'un consensus international pour la réalisation d'une paix juste et globale. Ces principes sont, notamment, le retrait d'Israël de tous les territoires sur la Rive occidentale, y compris Jérusalem, Gaza et les Hauteurs de Golan, la reconnaissance des droits inaliénables du peuple arabe palestinien en Palestine, leur patrie, et le droit de tous les Etats de la région de vivre en paix à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. Néanmoins, Israël n'a

pas tenu compte de ces efforts de paix et a essayé par tous les moyens de les faire échouer.

164. Nous sommes fermement convaincus qu'Israël n'aurait pas été capable de demeurer si intransigeant et de continuer sa politique d'expansion si les Nations Unies, en particulier le Conseil de sécurité, avaient pu s'acquitter de leurs responsabilités de manière efficace et invoquer les pouvoirs prévus par la Charte. En outre, cette intransigeance de la part d'Israël et son refus de toutes initiatives pacifiques et objectives ne se serait pas poursuivis si les superpuissances, en particulier les parties directement intéressées, avaient assumé leurs responsabilités. La politique des faits accomplis d'Israël dans les territoires arabes occupés et dans la région n'a pas retenu l'attention.

165. La crédibilité de toute initiative de paix dépend de la reconnaissance claire de l'illégalité des colonies de peuplement israéliennes dans les territoires arabes occupés. Il faut également s'opposer fermement aux pratiques israéliennes qui visent à évacuer la population autochtone de Gaza et de la Rive occidentale selon un plan délibéré.

166. Ces desseins, qui ont commencé à être mis à exécution dans certaines villes de la Rive occidentale et à Gaza, mettent en danger la sécurité nationale de la Jordanie et affectent aussi d'autres pays voisins. En outre, ils réduisent les perspectives de paix. Par conséquent, si l'on ne comprend pas les effets à long terme de cette situation, on porte un coup fatal à toutes les chances de paix dans la région et on réduit gravement la valeur de tout effort de paix international visant à résoudre le conflit arabo-israélien et le problème de Palestine.

167. Un obstacle important à la réalisation d'une solution pacifique au conflit arabo-israélien est l'incompatibilité entre les paroles et les actes de certains. Cette divergence dans l'équilibre du pouvoir au Moyen-Orient, en particulier la supériorité militaire quantitative et qualitative d'Israël, lui a permis de poursuivre et de maintenir son intransigeance et son agression.

168. La Jordanie, qui a partagé avec le peuple arabe palestinien toutes ses souffrances, connaît mieux que d'autres les conséquences profondes de la situation dans laquelle il se trouve. Nous reconnaissons l'importance des aspects humanitaires du problème palestinien, en particulier ceux qui ont trait aux souffrances quotidiennes des Palestiniens sous l'occupation, et le fait que les conditions de vie des réfugiés palestiniens se sont détériorées; néanmoins, nous ne croyons pas que de s'occuper exclusivement de ces questions puisse remplacer une solution politique. Une telle solution doit traiter des droits historiques nationaux des Palestiniens arabes à leur patrie, la Palestine. Les faits accomplis créés par Israël dans les territoires arabes occupés, et récemment au Liban, dont Israël occupe un tiers du territoire, devraient tous nous faire réagir comme il convient pour mettre un terme à cette grave situation.

169. Le Liban est devenu un lieu de conflit entre les intérêts étrangers. Aujourd'hui, au Liban, nous sommes les témoins de règlements de comptes et de l'établissement de sphères d'influences. Mais, par-dessus tout, Israël cherche à ce que le Liban soit complètement désorganisé afin d'écraser le potentiel arabe. Cette situation pourrait servir également d'écran pour cacher ses desseins tendant à judaïser et à englober, peu à peu et de manière discrète, la Rive occidentale et Gaza. Par conséquent, nous lançons un avertissement : il ne faut pas permettre que la tragédie du Liban serve à donner un caractère définitif aux politiques de colonisation d'Israël sur la Rive occidentale et à Gaza ainsi que dans les autres territoires

arabes occupés en 1967. En accord avec notre préoccupation devant les graves conséquences de la situation au Liban et ses effets néfastes sur les droits arabes en Palestine, nous appuyons tous les efforts — notamment ceux du Gouvernement du Liban — tendant à assurer l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban, et nous demandons à tous de s'abstenir de toute mesure qui prolongerait l'agonie du peuple libanais et pourrait être utilisée comme prétexte par Israël pour poursuivre son occupation du sud du Liban. Nous demandons à la communauté internationale d'appuyer les efforts du Liban pour qu'Israël se retire de son territoire et pour mettre un terme à toutes les pratiques violant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban et portant atteinte à l'unité de son peuple. Dans le même esprit, nous nous félicitons du cessez-le-feu conclu récemment au Liban, cessez-le-feu auquel la Jordanie a contribué par des efforts modestes mais sincères. Nous appuyons également tous les efforts arabes et internationaux visant à préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité du Liban.

170. La poursuite de la guerre entre l'Iran et l'Iraq dans une atmosphère d'indifférence internationale nous préoccupe profondément. Cette guerre, qui dure maintenant depuis près de quatre ans, continue de provoquer des effusions de sang et des destructions et épuise les ressources des deux pays. Cela cause une grande douleur et une grande peine à la Jordanie et nous voudrions réaffirmer ici l'impérieuse nécessité pour la communauté internationale de mettre un terme à cette guerre et de trouver une solution sur la base du droit international et des principes de justice et d'équité.

171. Un regard objectif sur cette guerre permet de voir très clairement que l'Iraq a accepté et a cherché à mettre fin aux hostilités et a retiré ses forces à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues avec l'Iran. De l'autre côté, l'Iran insiste pour poursuivre la guerre et a attaqué à maintes reprises le territoire iraquien, méconnaissant les appels iraquiens à un cessez-le-feu et à un règlement pacifique du différend. L'Iraq a montré ses intentions pacifiques en acceptant le verdict de la communauté internationale et en se conformant aux résolutions du Conseil de sécurité relatives au conflit. En outre, l'Iraq a coopéré avec le représentant du Secrétaire général, aux efforts de médiation du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique. Tout en appréciant la réaction positive de l'Iraq à ces efforts de paix, nous en appelons à l'Iran pour qu'il réponde de même et favorablement, dans l'intérêt tant des deux pays et de leurs peuples que de la région tout entière.

172. La situation en Afrique australe n'est pas tellement différente de celle qui règne au Moyen-Orient, puisqu'il s'agit de politiques agressives comparables de la part du Gouvernement de l'Afrique du Sud contre les Etats africains voisins. Le Gouvernement raciste de l'Afrique du Sud continue à pratiquer sa politique d'*apartheid* malgré la condamnation mondiale. Cependant, une simple condamnation sans action efficace a permis à l'Afrique du Sud de continuer à faire obstacle à l'indépendance de la Namibie et à la mise en œuvre de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. A cet égard, nous soulignons le fait que le Conseil de sécurité doit assumer un rôle plus décisif et plus efficace pour assurer l'indépendance de la Namibie. Nous demandons instamment aux Nations Unies de condamner la collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud dans différents domaines, en particulier les domaines militaire et nucléaire. Cette collaboration est une menace pour la sécurité régionale

de l'Afrique, et la paix et la sécurité internationales en général.

173. La continuation de la violence et de la tension en Amérique centrale met gravement en danger la stabilité de la région. Pour éviter toute nouvelle escalade de la violence, nous soulignons que la polarisation et l'internationalisation du conflit doivent être évitées et nous demandons instamment une solution politique. Cette solution permettrait aux peuples de la région de consacrer leurs énergies et leurs ressources à leurs besoins économiques et sociaux — qui sont au cœur des problèmes que connaît la région. Par conséquent, nous nous félicitons des efforts du Groupe de Contadora et exprimons l'espoir qu'il contribuera à une solution sur la base de ses différentes déclarations à ce sujet. Nous demandons également la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies relatives à l'Afghanistan, que soient respectés les droits de tous les peuples à l'autodétermination et qu'ils soient assurés de pouvoir exprimer leur volonté nationale dans des conditions de totale liberté.

174. La Jordanie souhaite qu'une solution pacifique soit trouvée au problème de Chypre au moyen de pourparlers entre les communautés intéressées, sous les auspices des Nations Unies et dans un cadre qui préserverait l'indépendance, l'intégrité territoriale et le statut non aligné de ce pays.

175. Nous appuyons la solution du problème de la Corée par des moyens pacifiques au moyen de négociations entre les deux parties de la Corée, conformément au communiqué commun publié en juillet 1972⁴.

176. En conclusion, la Jordanie, qui est amenée à supporter le choc de l'agression israélienne, réaffirme sa volonté de coopérer à tous les efforts sincères et objectifs en vue de parvenir à une paix générale et juste sans renoncer à aucun des droits nationaux et légitimes du peuple arabe de Palestine à la terre de ses ancêtres. Nous accordons toujours la plus grande priorité à ce que le peuple et le territoire soient libérés de l'occupation israélienne. Nous demandons à chacun de prendre ses responsabilités avant qu'il ne soit trop tard et demandons que cette organisation traduise ses paroles en actions.

177. M. MALILE (Albanie): Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer les félicitations sincères de la délégation albanaise à M. Illueca pour son accession au poste de président de l'Assemblée. Je saisis cette occasion pour saluer le Secrétaire général et pour lui souhaiter des succès dans l'accomplissement de ses fonctions importantes.

178. La délégation de la République populaire socialiste d'Albanie, à cette session comme aux sessions précédentes de l'Assemblée générale, exprimera sans réserve les points de vue de son gouvernement à propos des événements et de l'actuelle situation politique internationale, convaincue d'apporter ainsi sa modeste contribution à la cause de la paix et de la sécurité. Nous estimons que seul un débat ouvert sans illusions serait fructueux pour la cause des peuples et des pays épris de liberté.

179. La situation politique internationale n'est nullement meilleure qu'un an auparavant. Au contraire, elle apparaît plus confuse, plus compliquée et très tendue. En raison de la politique d'agression, d'oppression et de diktat des superpuissances et d'autres puissances impérialistes, beaucoup de peuples et de pays ont dû faire front à de fortes pressions économiques, politiques et militaires, subir des privations sans nombre et même vivre des situations de guerre.

180. Cette situation est encore aggravée par la crise économique mondiale qui sévit depuis plusieurs années.

L'économie mondiale reste en stagnation; dans certains pays, la récession se poursuit ou on enregistre une reprise sans importance. La restriction des marchés a entraîné une baisse des exportations mondiales. Les dettes colossales, naguère vantées par les monopoles et les gouvernements des grandes puissances capitalistes comme des voies de salut et même d'enrichissement, se sont désormais muées en chaînes nouvelles jetées par l'impérialisme sur divers peuples et Etats. Toute cette situation a conduit à des niveaux records de chômage, à la hausse continue des prix et à la baisse du niveau de vie. Maints pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine manquent des conditions d'existence minimales et sont le théâtre de véritables drames humains. Aujourd'hui plus que jamais, il apparaît clairement que l'idée du « nouvel ordre économique international », en dépit des bonnes intentions dont certains peuvent avoir été animés, est restée une utopie, car les impérialistes et les néocolonialistes ne renoncent pas à leurs privilèges et à leurs positions dominantes. L'exemple le plus récent nous est fourni par la dernière session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui s'est close sans aucun résultat car les pays industrialisés, avec à leur tête les Etats-Unis, se sont ouvertement opposés aux demandes des pays en voie de développement. Une fois de plus, il a été confirmé que l'on ne peut ajouter foi aux sermons moralisateurs des puissances impérialistes. Nous estimons que la juste voie est celle de l'opposition résolue au pillage néocolonialiste, de la prise en mains et de l'administration indépendante des richesses nationales. Les pays en voie de développement sont en mesure d'imposer aux puissances industrialisées leurs justes demandes pour des échanges équitables dans le domaine économique et pour une coopération fondée sur l'avantage mutuel.

181. La situation politique internationale, qui continue de s'aggraver et de se charger de nouveaux conflits, est, objectivement, le résultat de l'intensification du cours militariste et agressif des Etats-Unis et de l'Union soviétique et de leur rivalité à leurs fins respectives de domination et d'hégémonie. A chaque grand événement du monde actuel, dans chaque conflit régional, on se heurte à une de ces deux superpuissances ou à toutes les deux ensemble. D'une manière ou d'une autre, à des degrés divers, tous les peuples sont confrontés à leurs interventions et menacés par la politique agressive de l'impérialisme américain et du social-impérialisme soviétique. Dans beaucoup de régions et de zones du monde, comme en Afghanistan, au Liban, dans tout le Moyen-Orient, en Amérique centrale, en Afrique du Sud et en Asie du Sud-Est, etc., se déroulent des conflits et des guerres locales qui apportent aux peuples des souffrances et des malheurs.

182. L'évolution des événements en Europe montre que la tension et l'insécurité dans ce continent se sont encore accentuées. Il est de fait que beaucoup d'institutions, en nombre toujours croissant, ont été créées pour assurer sa sécurité, que l'on y tient des réunions sans nombre et y discourt sans mesure. Beaucoup de bruit a été fait lors de la signature du document officiel d'Helsinki, et il en alla de même de la réunion de Belgrade et récemment du compromis de Madrid. Or, à part la propagande démagogique, les peuples ne voient aucune mesure concrète qui justifierait tant soit peu l'optimisme des réunions marathons sur la sécurité européenne.

183. Quelles valeurs peuvent avoir toutes ces réunions, ces documents, ces actes et résolutions, quand l'Europe a été convertie en véritable arsenal d'armes conventionnelles et stratégiques, quand les impérialistes américains multiplient en Europe les missiles de croisière et les

missiles Pershing II et que les social-impérialistes soviétiques ont braqué contre les pays européens leurs fusées SS-20 ? On répand de fausses illusions sur les négociations qui se déroulent à Genève sur ces armes nucléaires. Mais les peuples européens ne peuvent attendre leur sécurité de certains calculs mathématiques qui sont présentés chaque jour à l'opinion publique par la propagande inspirée et contrôlée par les superpuissances, comme le sont les propositions et les contrepropositions sur le nombre des missiles qui doivent être installés sur ce continent. Admettre de tels sophismes veut dire tomber dans le piège de la théorie de l'équilibre des forces entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, et, en conséquence, accepter leur diktat.

184. La paix et la sécurité en Europe et dans le monde sont préservées et renforcées par l'opposition à la politique agressive des superpuissances, en ne leur donnant aucune possibilité d'exploiter les liens politiques et économiques qu'ils entretiennent avec divers Etats pour nuire aux autres peuples et aux autres pays, pour les attaquer et mettre en péril leur liberté et leur indépendance.

185. Exprimant le point de vue de l'Albanie socialiste, le dirigeant de notre peuple, M. Enver Hoxha a dit :

« Ni le Pacte atlantique, ni le Pacte de Varsovie, ni les bases militaires installées dans les divers pays, pas plus que les armes atomiques des superpuissances, ne peuvent garantir la défense des pays européens, leur développement libre et indépendant, leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Ces pays ne se les assureront que s'ils démantèlent ces pactes et renvoient les soldats américains et soviétiques chez eux, s'ils brisent et mettent en pièces les chaînes politiques, économiques et militaires avec lesquelles Washington et Moscou ont lié l'Europe. »

186. Il y a longtemps que l'on entend des déclarations et des théories sur le danger que représentent les blocs militaires et leur action, mais elles restent sans effet si elles ne s'accompagnent pas d'actions concrètes. Ces sermons deviennent encore moins efficaces et même nocifs lorsque leurs auteurs font des facilités et des faveurs aux militaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique, créant ainsi, pour les superpuissances impérialistes, un terrain approprié à leur pénétration plus poussée et menaçant les autres Etats et la paix.

187. De son côté, l'Albanie a traduit ses déclarations dans les faits. Elle ne permettra jamais l'installation de bases militaires étrangères sur son territoire et ne permettra pas non plus à qui que ce soit de léser ou de menacer, de son territoire, les intérêts, la liberté et l'indépendance nationale des peuples et des Etats voisins.

188. Le peuple albanais comprend bien l'opposition de millions de gens en Europe et partout dans le monde à la course aux armements des superpuissances et à la menace de guerre et ils s'en sentent très proches. Nous nous y rallions, car seuls les efforts résolus des peuples peuvent déjouer les plans bellicistes des impérialistes.

189. Nous pensons que les superpuissances ont accru leurs efforts dans les Balkans également pour y intervenir, pour y encourager les forces ténébreuses et les désaccords en vue d'y maintenir vivace l'esprit de confrontation et de miner les rapports de bon voisinage entre les peuples et les pays de cette région.

190. Le Gouvernement albanais comprend bien les inquiétudes et les efforts sincères visant à assurer la paix dans les Balkans, et toute démarche constructive et réaliste qui servirait ce dessein trouverait son appui. Il s'en tient au point de vue selon lequel, pour renforcer la paix dans les Balkans, il est indispensable de s'opposer à la politique d'ingérence des Etats-Unis et

de l'Union soviétique dans les affaires intérieures de chaque pays de la péninsule, de prendre des mesures concrètes pour l'évacuation des bases militaires étrangères, de ne pas offrir de facilités aux forces navales et aériennes des superpuissances et de n'avoir aucun lien avec les actes d'agression qu'elles dirigent. De telles mesures répondraient aux véritables aspirations des peuples des Balkans à vivre dans la paix et l'amitié entre eux. L'Albanie socialiste a été et sera toujours un facteur de paix et de stabilité dans les Balkans. Elle ne manquera pas non plus d'apporter à l'avenir sa contribution à l'édification d'une coopération durable sur la base de la politique de bon voisinage et des principes qui régissent les rapports entre Etats souverains.

191. L'évolution de la situation en Europe est également liée à la situation en Méditerranée. Les peuples de cette zone assistent avec une préoccupation légitime à l'action des superpuissances qui ont militarisé cette mer et y appliquent la politique des canonnières. Et lorsqu'un petit pays ose élever la voix sur la situation très peu sûre en Méditerranée, on ne manque pas de porter contre lui toutes sortes d'accusations et même de le menacer. Aujourd'hui, on parle beaucoup de la pollution de l'environnement de cette mer et des mesures à prendre pour la nettoyer, mais nous pensons que les mesures d'assainissement doivent commencer par s'attaquer à la pollution la plus dangereuse et la plus meurtrière, c'est-à-dire par l'évacuation des flottes militaires de l'Union soviétique et des Etats-Unis.

192. On a beaucoup parlé à l'Organisation des Nations Unies de la situation au Moyen-Orient. Un grand nombre de résolutions y ont été approuvées; la politique d'Israël a été dénoncée, mais celui-ci, depuis des décennies, continue d'avancer dans la voie de l'agression, de l'expansion, de la colonisation des terres arabes, de l'expulsion des Palestiniens de leurs territoires et à se livrer à des crimes monstrueux contre eux. En particulier, le peuple palestinien martyr est devenu la cible d'attaques criminelles de la part du sionisme et de l'impérialisme. La politique suivie par Israël sur les territoires occupés est une politique de génocide, de négation de l'identité nationale du peuple palestinien. Il y a un an, Israël a attaqué le Liban et il est en train de réaliser un démembrement *de facto*. Toute cette activité agressive et expansionniste d'Israël a été encouragée et soutenue directement par l'impérialisme américain. Et nous sommes même témoins aujourd'hui du fait que les Marines américains se sont installés au Liban comme chez eux.

193. L'établissement au Liban de troupes américaines, et en même temps de troupes de certains pays européens, constitue un précédent aux conséquences très dangereuses. En fait, on légalise une action qui, d'une manière ou d'une autre, ouvre la voie au retour à l'ancienne politique des puissances impérialistes qui, sous prétexte d'y rétablir l'ordre, envoyaient leurs forces armées dans divers pays pour y établir leur domination.

194. Les événements actuels au Moyen-Orient témoignent clairement d'une nouvelle escalade du complot impérialiste sioniste contre les peuples arabes. Après Camp David, Israël a attaqué et occupé une grande partie du Liban et frappé durement le mouvement palestinien. Il dresse maintenant des plans en vue de la soumission de la Jordanie et fait peser une sérieuse menace de guerre sur la Syrie. Dans les états-majors américain et israélien, on fait des plans pour attaquer et soumettre les pays arabes les uns après les autres.

195. L'action d'Israël contre les peuples arabes est encouragée et favorisée aussi par la politique de l'Union soviétique, par ses complots et ses marchandages avec les Etats-Unis. Il est désormais notoire que, outre les

affrontements et les conflits qui les opposent aujourd'hui, ces deux superpuissances s'efforcent aussi de s'entendre sur le dos des peuples. Cela apparaît dans les concessions réciproques qu'elles cherchent à se faire pour pouvoir agir en toute quiétude, chacune pour sa part, en Afghanistan et en Pologne, au Proche-Orient et en Amérique centrale. Indépendamment des déclarations de Moscou et de Washington et de leurs attaques réciproques, la théorie des zones d'influence reste opérante.

196. Le cours des événements au Moyen-Orient fait également partie d'un complot de l'Occident et de l'Orient pour prendre entre deux feux et étouffer la révolution anti-impérialiste du vaillant peuple iranien qui, par sa lutte résolue, a renversé le régime du Shah et a chassé les impérialistes américains de son pays.

197. Nous croyons que les peuples arabes et les autres peuples de la région ne permettront pas que les impérialistes et les sionistes agissent à leurs dépens. Ils trouveront des forces pour s'unir et pour arrêter la main criminelle des agresseurs. L'expérience a démontré que, lorsque les peuples des pays arabes resserrent leurs rangs et leur unité, ils ont la force et les moyens de contraindre les agresseurs à se montrer raisonnables. Nul doute que la fin du conflit armé entre l'Iraq et l'Iran, le règlement de leurs désaccords par la voie des négociations, serait de l'intérêt de ces peuples mêmes et de ceux du Moyen-Orient en général, et qu'elle contribuerait aussi à éviter l'intervention ultérieure des superpuissances dans cette zone névralgique.

198. Le peuple albanais et son gouvernement soutiendront toujours la lutte du vaillant peuple palestinien pour la conquête de ses droits nationaux incontestables, et celle des autres peuples arabes frères pour libérer leurs terres occupées par Israël, ainsi que leur lutte pour démasquer les intrigues et les complots de ces superpuissances.

199. Le peuple albanais soutient aussi la juste lutte du peuple d'Afghanistan pour libérer son pays des envahisseurs soviétiques.

200. La doctrine impérialiste consistant à attiser les guerres locales, les querelles et les rivalités, comme moyen de domination et d'hégémonie sur les peuples, apparaît clairement aussi sur le continent africain, où éclatent périodiquement, peut-on dire, des conflits. Le Tchad offre le plus récent exemple d'intervention impérialiste. Le peuple tchadien se fait tuer et voit détruire son pays, alors que ce sont les autres qui en tirent des avantages. La délégation albanaise est d'avis que le peuple du Tchad est en mesure de résoudre lui-même ses problèmes et doit pouvoir le faire, conformément à ses intérêts nationaux, sans aucune intervention du dehors, sous quelque prétexte que ce soit.

201. Les puissances impérialistes mettent tout en œuvre pour maintenir l'Afrique dans un état de soumission, de sous-développement, de division, de manière à pouvoir poursuivre leur exploitation néocoloniale de ce continent. Elles n'hésitent même pas à soutenir des régimes du genre du régime raciste d'Afrique du Sud, qui est un Israël de l'impérialisme en Afrique. Sans l'appui, au premier chef, des Etats-Unis, l'Afrique du Sud n'aurait pas le courage de maintenir son occupation de la Namibie et d'opprimer par des méthodes fascistes le peuple d'Afrique du Sud, qui continue de vivre dans la ségrégation et dépourvu de tous droits. Les peuples africains n'ont jamais accepté cette situation. Ils ont lutté et luttent toujours contre l'intervention impérialiste, contre le racisme et la discrimination raciale. Le peuple et le Gouvernement albanais ont soutenu et appuient puissamment la juste lutte du peuple namibien pour sa liberté et son indépendance nationale et celle des peuples africains pour extirper le colonialisme.

202. Une situation très sérieuse a été créée en Amérique centrale, où les Etats-Unis ont accentué leurs pressions et leurs interventions militaires contre le peuple épris de liberté du Nicaragua, où ils financent et envoient des troupes de mercenaires pour écraser la lutte des peuples de cette région. Les événements d'Amérique centrale prouvent que les Etats-Unis ne peuvent nullement accepter la situation créée dans leur « arrière-cour », où les peuples se sont dressés contre l'oppression, le pillage et l'exploitation. Les peuples d'Amérique latine se heurtent aux pressions et aux attaques directes des Etats-Unis, mais aussi aux manœuvres de l'Union soviétique qui s'efforce de mettre à profit l'antagonisme de ces peuples envers l'impérialisme américain pour ouvrir la voie à sa propre pénétration.

203. Le peuple albanais est avec les peuples d'Amérique latine qui veulent rejeter les interventions brutales de l'impérialisme américain. Nous soutenons le droit du peuple du Nicaragua de vivre libre et indépendant dans son pays, la lutte du peuple d'El Salvador, ainsi que le droit souverain de l'Argentine sur les îles Malouines.

204. L'Asie du Sud-Est est redevenue aujourd'hui l'objet des complots et des interventions des superpuissances, dont la politique vise à attiser la division et à provoquer de nouveaux conflits pour frayer la voie à leur pénétration néocolonialiste et à leur expansion militaire dans cette région. Nous avons soutenu et nous soutiendrons le droit des peuples de cette zone à vivre libres et indépendants de toute intervention et intrigue des superpuissances.

205. Le Gouvernement albanais apprécie le retrait d'une partie des troupes vietnamiennes du Kampuchea et espère que ce processus se poursuivra. Les superpuissances ont beaucoup spéculé aux dépens du peuple kampuchéen qui, des années durant, a souffert des attaques farouches de l'impérialisme américain et des massacres de la bande de Pol Pot. Il est temps que la communauté internationale reconnaisse la réalité et aide sincèrement le peuple kampuchéen. Le Gouvernement de la République populaire socialiste d'Albanie, partant de ces considérations et se conformant rigoureusement aux principes du droit inaliénable des peuples et des nations de jouir pleinement de leur indépendance et de décider eux-mêmes de leur sort, sans aucune ingérence étrangère, a décidé de reconnaître le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea.

206. Nous sommes d'avis que le Gouvernement de la République populaire du Kampuchea doit occuper la place qui lui revient de droit aux Nations Unies et qui est actuellement usurpée par les représentants de la bande de Pol Pot.

207. Bien que plus de trois décennies se soient écoulées depuis la fin de la guerre de Corée, ce pays reste toujours divisé. Les Troupes américaines doivent évacuer la Corée du Sud et le peuple coréen doit exercer le droit légitime de vivre uni dans sa patrie.

208. Dans cette revue des événements qui se sont déroulés depuis la dernière session de l'Assemblée générale, on observe qu'à des degrés divers selon les lieux, les protagonistes de la situation grave et confuse qui règne dans le monde sont les superpuissances impérialistes. Chacune d'entre elle s'efforce d'obtenir la supériorité économique, politique et militaire sur l'autre, d'occuper de nouveaux marchés et de s'assurer des zones d'influence. La crise les a rendues encore plus agressives. Mais, d'autre part, il est également évident que cette politique d'oppression et d'exploitation, d'agression et de diktat se heurte toujours plus durement à la grande résistance des peuples et des Etats épris de liberté. Le cours des événements montrera si les puissances impérialistes conduiront le

monde à une nouvelle conflagration et à une nouvelle catastrophe, ou si les peuples empêcheront la guerre et sauveront l'humanité. C'est pourquoi la lutte pour le renforcement de l'indépendance nationale, pour la paix et la sécurité dans le monde sont étroitement liées à la dénonciation de la politique agressive des superpuissances impérialistes et à une ferme opposition à cette politique.

209. Notre Etat a poursuivi une politique étrangère ouverte et conséquente, basée sur des principes. Il est pour le développement des rapports et la collaboration avec tous les pays qui respectent les principes d'égalité, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui, du respect de la souveraineté et du droit de chaque peuple à avoir le système social qu'il désire. Le Gouvernement albanais a toujours fait preuve de bonne volonté et adopté une attitude correcte dans le développement de ses relations avec les autres Etats. Il a été et il est toujours contre tout diktat dans les rapports entre Etats souverains. Nous ne transigerons jamais au sujet des déformations et des insinuations qui ont pour but d'assombrir nos prises de position justes et nos demandes. Trente-cinq ans se sont écoulés depuis que la Grande-Bretagne garde bloqué chez elle l'or albanais pillé par les hitlériens. Cet or représente une partie de la peine et du labeur de notre peuple et il doit lui être rendu avec les intérêts. Notre peuple défendra jusqu'au bout et avec détermination ses intérêts et il luttera contre les injustices qui lui ont été et continuent de lui être faites.

210. La situation économique et politique de la République populaire socialiste d'Albanie est saine. Notre peuple a obtenu d'importants succès dans tous les domaines et dans la réalisation de ses plans de développement, en s'appuyant sur ses propres forces. Dans notre pays, les gens ne vivent pas dans l'angoisse de l'incertitude du lendemain, car on n'y rencontre pas les phénomènes qu'on observe dans certains autres pays du monde, comme les crises, l'inflation et le chômage, la hausse des prix, la drogue et d'autres plaies. Le bien-être des masses travailleuses croît constamment et elles regardent leur avenir avec confiance. Toutes les victoires remportées par notre peuple au cours de ces quatre décennies de pouvoir

populaire sont dues à notre système véritablement socialiste, à la juste direction du Parti du travail d'Albanie avec à sa tête le grand fils du peuple albanais, Enver Hoxha.

211. Il est des propagandistes zélés qui remplissent des pages entières de calomnies sur l'Albanie socialiste, qu'ils qualifient de pays soi-disant mystérieux, isolé, etc. Naturellement, nous ne nous attendons pas à la bienveillance et à des louanges de la part de gens qui représentent des milieux réactionnaires bien définis et ont pour pratique d'inventer en partant de positions hostiles chauvines. Tout cela ne nous inquiète guère. La vérité est que l'Albanie va de l'avant, qu'elle se renforce constamment, sans aucune dette ni crédit, et qu'elle suit une politique entièrement indépendante et en toute souveraineté. Bien qu'étant un petit pays, elle tient tête avec courage aux pressions et aux complots des superpuissances et elle ne dévie pas de sa juste et honnête voie, qui est celle du socialisme. Notre peuple est déterminé à avancer dans cette voie, parce que la vie lui a montré que c'est la seule qui lui a apporté le progrès et un développement continu ainsi que la liberté véritable.

212. Au cours de cette session de l'Assemblée générale, la délégation albanaise joindra ses efforts à ceux des pays pacifiques et ne manquera pas d'apporter sa contribution au profit de la cause des peuples, de la paix et de la sécurité véritable.

La séance est levée à 13 h 50.

NOTES

1. Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki le 1^{er} août 1975.
2. Voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-septième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1982*, document S/15510.
3. *Rapport de la Conférence internationale sur la question de Palestine, Genève, 29 août-7 septembre 1983* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.83.I.21), chap. I, sect. A.
4. *Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27, annexe I.*